



LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

QUATRIÈME ANNÉE

N° 192

31 Août 1901

ABONNEMENTS

Rhône et Dépt ^s limitrophes	6 fr.
Autres départements	8 50
Etranger	8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 20 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir avant le Jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL



COURSES

DE St-Etienne

COMPTE-RENDU

Dimanche, la Société Hippique de Saint-Etienne inaugurerait son fort bel hippodrome de Villars, appelé à remplacer le Parc de l'Étivalière où le sport se trouvait trop à l'étroit. Si le temps avait mieux favorisé ces deux premières réunions, le succès eût été complet, car les organisateurs ont admirablement réussi dans la tâche entreprise.

Il n'est pas facile de trouver, aux environs de la ville, une étendue suffisamment plate pour établir un champ de courses. Nous ne saurions trop féliciter M. A. Aubier, le secrétaire habile et compétent, du merveilleux parti qu'il a su tirer du terrain vallonné mis à sa disposition. Malgré la rapidité des travaux, la piste est bonne, bien tracée, mesurant 1.200 mètres, elle n'est point monotone et d'une régularité souvent regrettable. Ajoutons que la piste en huit, pour les courses de haies et les steeple, répond aussi à cette heureuse idée de faire quelque chose de nouveau. Ce n'est plus le champ banal et battu, et, tout spécialement la butte à pente rapide, bien placée et heureusement aménagée, présente un étonnant intérêt que nous n'avions pas encore rencontré.

Avec une telle installation, il sera facile de renouveler les fêtes hippiques à Saint-Etienne. Le pesage est spacieux. Au bas des tribunes sont truites sur le modèle fort coquet de celles de l'hippodrome de Villeurbanne, une large terrasse en pente domine tout le champ de courses. Le paddock n'est pas moins vaste; toutes les dépendances ont été largement installées. Sur la pelouse, un peu en pente, se perdent facilement de nombreuses voitures et une foule de spectateurs et de parieurs.

Le personnel de M. Chauvin trouve, dans de bonnes conditions, son installation habituelle et, certainement, si le temps n'est pas contrarié les joueurs au moment des départs, ce n'est pas par 18.000 et 27.000 francs que les résultats de ces deux journées se seraient chiffrés.

Le temps ne favorisait pas davantage les buffets bien achalandés où l'hospitalité est aussi gaie que courtoise.

Tout Saint-Etienne mondain et sportif s'était fait une fête d'assister à cette brillante inauguration, à laquelle l'élément militaire de la garnison de Saint-Etienne apportait un attrait local, car les steeple-d'officiers et sous-officiers, comme le cross-country, ont eu un réel succès.

Citons parmi les notabilités, à la tribune d'honneur : MM. Mascle, préfet de la Loire, et son chef de cabinet, M. Frédéric Mascle; M. Moyne, secrétaire général et Mme Moyne; M. Charles Dorian, député, et son frère, M. Daniel Dorian; M. le général Bose, Mme et Mlle Bose; M. Cros, conseiller général, président de la Commission départementale; M. Maurin, inspecteur d'Académie; le colonel Saisset-Schneider, du 30^e dragons, et le lieutenant-colonel Thyl; Prieur, trésorier-payeur général; Lamaizière, architecte de la Ville; Montaigu, juge au Tribunal; Garaud, avoué; Bodenon, chef de division à la Préfecture.

Citons parmi les sportsmen : MM. Alexandre Colombat, président de la Société Hippique de Saint-Etienne; Raoul d'Assier, président des Courses de Feurs; A. Bless, vice-président de la Société Sportive du Rhône; Alp. Damour, commissaire des Courses de Lyon; Ory, maire de Feurs; Desjoyaux, président des Courses, maire et conseiller général de Saint-Galmier; Châteauneuf, Vadon, secrétaire des Courses de Roanne; de Romanet, A. Bérard, Bérard jeune, Bertron, Boujard, Beauchamp, Balay, Mimard, président de l'Automobile-Club forézien; Giron, de Neubourg, Guillard, Forissier, de Saint-Galmier; Boyer-Martin, Fabre-Gilly, Garnier, ancien maire de Crantilleux; Gomy, Choret, maire de Fontanès, etc.

MM. Daniel Dorian, Charles Dorian, V. Gomy, étaient commissaires; M. du Peloux, du 30^e dragons, commissaire militaire.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Trot attelé ou monté). — Chevaux de la Loire, l'Ain, le Rhône et l'Isère. — 8 partants.

1. *Tohu-Bohu* (monté), à Mme la marquise de Vivens (3.650). Carrière; 2. *Élegant* (att.), à Mme la marquise de Vivens (3.500), Bernard; 3. *Unique* (monté), à M. Bless (3.500).

N. P. *Céline*, *Brillant*, *Kaby*, *Ulmair*.
Mutuel. — Pesage: 6 fr. 50; pl., 7 fr. 50, 9 fr., 11 fr. 50.
Pelouse: 7 fr. 50; pl., 8 fr., 8 fr., 12 fr. 50.

Bon départ, bien que trop attendu, et que *Bistouri* ne prend pas. *Élegant*, parti au galop, finit

par se mettre fort bien en action et tient la tête dans un beau style, tandis que *Tohu-Bohu* regagne peu à peu pour arriver beau premier devant son camarade d'écurie à 25 m. Cette victoire est très applaudie. Devant la galopade d'*Élegant* au début de sa course on aurait pu craindre un moment que la seconde place ne revint à *Unique*, arrivé bon troisième.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT DU DEMI-SANG (trot attelé ou monté). — 7 partants: 1^{er} *Thisaho* (att.), à M. Boujard (3.625), Saint-Martin; 2^e *Rayon d'Or* (monté), à M. Bless (3.600), Bougon; 3^e *Sansonnnet* (att.), à Mme de Vivens (3.575), Bernard.

N. P. *Nicanor*, *Titus*, *Randan*, *Sensitive*.

Mutuel. — Pesage: 21 fr.; placés: 14 fr. 50 et 13 fr. Pelouse: 33 fr.; placés: 14 fr. et 15 fr. 50.

Trop d'hésitation au départ fait que *Rayon d'Or* prend 10 m. d'avance, *Sansonnnet* passe *Sensitive*, trop lente à se mettre en train et il tient la tête. *Thisaho* et *Rayon d'Or* se rapprochent et, sur une faute de *Sansonnnet*, au dernier tournant, *Thisaho* s'assure la première place, tandis que *Rayon d'Or* bien amené, se classe second.

PRIX DE LA LOIRE (Course plate). — 2.500 m. — 7 partants: 1^{er} *Bertie* (58), à Delolme (Walender); 2^e *Domestain*, à M. Lebaudy (Andrews); 3^e *Quies* (58), à M. de Montlivault (Taris); 4^e *Swell* (62), à M. J. Stern (Water).

N. P. *Pamyr* (58), *Ischia* (56 1/2), *Castiglione III* (54).

Mutuel. — Pesage: 56 fr.; placés: 20 fr., 10 fr. Pelouse: 54 fr.; placés: 34 fr. 50, 12 fr. 50.

Après deux faux départs, *Castiglione III* laissée retourner, essaie vainement de rattrapper, serrant la corde butte et tombe. Le peloton passe devant les tribunes conduit par *Swell*, puis *Bertie* se détache et gagne facilement suivie de *Domestain*, qui très habilement enlève la deuxième place.

Bertie a été réclamée par son propriétaire au prix de 2.234 fr. 50.

PRIX DE MM. DORIAN (Course de haies). — Gentlemen Riders. — Haaks et Hunters. — 2.800 m. — 4 partants: 1^{er} *Grenade* (71), à M. de Romanet; 2^e *Binstead*, à M. Bouchet (Jeanerot).

N. P. *Bien Aller*, *Le Misérable*.

Mutuel. — Pesage: 9 fr.; placés: 5 fr. 50, 5 fr. Pelouse: 7 fr. 50; placés: 6 fr. 50, 6 fr. 50.

Grenade après avoir mené gagne, attendant au poteau *Binstead* qui, dans un superbe enlèvement, passe *Le Misérable*. *Le Misérable* rentre au paddock en boitant de devant.

PRIX DU FURENS (Steeple-chase militaire 2^e série). — 9 partants, 2.000 m.

1. *Paria* (74) à M. Mullentsein, lieutenant au 6^e hussards; 2. *Négrier* (80) à M. le lieutenant de Montmarin au 10^e chasseurs; 3. *Foricar* (77), à M. Géraud, lieutenant au 10^e chasseurs; 4. *Momer* (80), à M. Bérille, lieutenant au 19^e dragons.

N. P. *Arwood* (77), *Cacotel* (72), *Planeur* (80), *Ynard* (81).

Mutuel: pesage: 9 fr. 50; pl. 6 fr., 6 fr. 50, 11 fr.; pelouse: 19 fr.; pl. 7 fr. 50, 7 fr., 12.

Malgré la pluie, le départ est donné et nos officiers partent d'un train rapide, les chasseurs tenant la tête. *Wagram*, après le passage de la butte se reprend mal et tombe. A la dernière haie *Cacotel* et *Planeur* tombent, les chutes n'ont pas eu de conséquences graves.

PRIX DE LA VILLE DE SAINT-ETIENNE (steeple-chase-gentlemen et jockeys). — 3.400 m.

1. *Magnat*, à M. A. Bérard fils; 2. *Imposante*, à M. le comte de Laveaucoupet; 3. *Gardénia*, à M. L. de Romanet; 4. *Jy pense*, à M. Thérourin.

N. P. *Creil* et *Poudre aux Yeux* (tombés).

Mutuel: pesage: 35 fr.; pl. 11 fr. 50 et 11 fr. 50; pelouse: 27 fr. 50; pl. 10 et 10 fr.

Poudre aux Yeux qui menait en tête tombe au mur, *Creil* à la butte. Bérard fournit une jolie course avec *Magnat*, devant *Imposante* que *Gardénia*, partie un peu tard, talonne vivement.

La pluie persistant, la course des sous-officiers est renvoyée à deuxième journée et le défilé s'effectue péniblement dans une boue noire et des wagons bondés.

Deuxième journée. — 27 août.

Un grand nombre de maisons de commerce, les banques, quelques magasins ont fermé à l'occasion de cette grande journée. Malgré le temps frais et encore incertain, l'affluence est encore plus grande que dimanche. Le pesage est plus animé encore. Citons :

MM. les généraux Brunet et Bose; M. Brunet accompagné de ses deux fils, l'un lieutenant au 38^e régiment d'infanterie, l'autre au 3^e tirailleurs algériens.

M. Mascle, préfet de la Loire; M. Moyne, secrétaire général; M. Frédéric Mascle, chef de cabinet de M. le préfet.

MM. le colonel d'Aubigny, du 38^e de ligne; colonel Saisset-Schneider, du 30^e dragons; colonel Lefebvre, directeur de la Manufacture; lieutenant-colonel Thyl, du 30^e dragons. MM. Desjoyaux, Dupin et Charpentier, conseillers généraux.

Parmi les sportsmen : MM. Daniel et Charles Dorian, de Romanet, Stern, de Montlivault, Beauchamp, Bellejambe, Colin, Laforge, de Champs, Coignel, Ulysse, Châteauneuf, Bless, Beauchamp,

Bérard frères, Mermier, Delolme, Prat, Boujard, Bertron, Weil venu de Lyon en auto.

Côté militaire : MM. Scharenberger, vétérinaire au 30^e dragons; les commandants Brémond (gendarmérie); Grand'Esnon, du 3^e d'infanterie; les capitaines Breton, Lemaitre, Hoquetis, du Peloux, du 30^e dragons; Dardoize, du 16^e d'infanterie; les lieutenants de Jouvencel, Trial, Ariès-Dufour, Vignon, Bolon, Chauffroy, de Benoist, Lacroix, du 30^e dragons. Les lieutenants d'infanterie Marquet, de Jalbert, Rigault, Monon, Augier, Vornt. M. Jullier et Tézénas du Montcel, aides-majors; Guillermet, maître d'armes, etc., etc.

PRIX DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE (Trot attelé ou monté). — 1. *Céline* (3350), à M. Poncet; *Brillant* (3300), à M. Servajean; *Ulmair* (3200), à M. Cognasse. N. P. *Bistouri*; *Mutuel*. Pesage: 13 fr.; Pl. 8 et 7 fr.; Pelouse: 9 fr.; Pl. 6 et 6.50.

PRIX DE CIVENS (Internationale au trot attelé ou monté), 5 partants.

1^{er} *Trac* (3.600), à M. Beauchamp; 2^e *Faisan* (3.850), à Mme de Vivens; 3^e *Thisaho* (3.600), à M. Boujard.

N. P. *Trac*, à M. Mounier; *Sensitive*, à M. Laforge.

Mutuel: Pesage, 9 fr.; Pl., 6 fr. et 6 fr. Pelouse, 10 fr.; Pl., 7 fr. et 7 fr.

PRIX DE LA TERRASSE (Steeple-chase militaire, 3^e série), 1.800 m., 6 partants.

1^{er} *Belle-Fille* (74), à M. Badinand; 2^e *Old-Gin* (75), à M. Duverger.

N. P. *Daurade*, *Acanthe*, *Enque*, *Sidonie*.

Mutuel: Pesage, 29 fr. 50; Pl., 15 fr. 50 et 9 fr. Pelouse, 15 fr. 50; Pl., 10 fr. 50 et 11 fr. 50.

Old-Gin mène la course et cet effort le laisse sans vigueur derrière *Belle-Fille* qui, au poteau, le passe bien mené par *Badinand*.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-ETIENNE (Steeple-chase à réclamer), 3.500 m., 6 partants.

1^{er} *Imposante* (66), à M. le comte de Laveaucoupet (Walender); 2^e *Gardénia* (71), à M. de Romanet; 3^e *Pinte* (66), à M. le vicomte de Montlivault.

N. P. *Jy pense*, à M. Thirourin; *Boulaq* (tombé), à M. Bérard; *Poudre aux Yeux*, à M. de Romanet.

Mutuel: Pesage, 31 fr.; Pl., 10 fr. et 8 fr. 50. Pelouse, 14 fr. 50; Pl., 9 fr. et 9 fr.

Le premier, *Gardénia* s'élance devant *Imposante* *Poudre aux Yeux*, *Boulaq*, *Jy pense* et *Pinte*. Le premier tour s'achève dans cet ordre; après les tribunes *Boulaq* se détache et passe premier, mais le cheval de M. Bérard, au saut de la haie, part de trop loin et, se recevant sur l'obstacle, roule, entraînant son cavalier. La lutte reste vive entre *Gardénia* et *Imposante*. Celle-ci finit par triompher et gagne facilement sur *Gardénia*, fatigué, qui laisse *Pinte* et *Jy pense* à cinq longueurs; *Poudre aux Yeux* en arrière.

Cross-Country (Steeple-Chase militaire) 4.000 m., 8 partants: 1. *Ynard*, à M. Lacroix, sous-lieutenant au 30^e dragons; 2. *Chambellan*, à M. Trial, lieutenant; 3. *Cacotel*, à M. Chanfroy, sous-lieutenant. N. P. *Jumot*, *Bamboula*, *Biribi*, *Planeur*, *Bouquetière* (tombés).

Mutuel. — Pesage: 21 fr. 50; Pl. 12 fr. 50, 14 fr., 20 fr. — Pelouse: 11 fr.; Pl. 7 fr. 50, 10 fr. 50, 24 fr.

Course étonnante. Peu à peu les chevaux s'échauffent et le train s'accroît. Bientôt *Ynard* gagne et, peu à peu, devant ses concurrents, se classe premier et l'allure s'accroît encore. *Bouquetière* se dérobe et son cavalier, voulant la remettre dans la bonne voie, ne résiste pas à la secousse et se trouve désarçonné. Le cheval se relève et reprend la course, mêlé au peloton qu'il abandonne peu après, s'égarant dans la piste en huit, sautant obstacles et barrières, tombant deux fois, se relevant et, dans son affolement fait craindre une rencontre avec les chevaux en course. Le public suit des yeux les écarts de la bête apeurée et oublie la course qui, heureusement menée par les autres concurrents, s'achève par la victoire de *Ynard*, qui à sa garde la première place et file rapidement à cinq longueurs devant *Cacotel*. Au dernier moment, une lutte très vive s'engage contre celui-ci et *Chambellan* qui a réussi à le rejoindre. Enfin, dans un dernier effort, *Chambellan* passe, battant *Cacotel* d'une encolure.

PRIX DU COMMERCE (course de haies, gentlemen et jockeys) 2.800 m., 5 partants: 1. *Bertie* (Walender) à M. Delolme; 2. *Quies* (A. Bérard) à M. le vicomte de Montlivault. N. P. *Swell*, *Grenade*, *Ischia*.

Mutuel. — Pesage: 19 fr.; Pl. 11 fr. et 9 fr. — Pelouse: 23 fr. Pl. 12 fr. et 9 fr. 50.

Au départ, *Swell* est en tête devant *Grenade* et *Bertie*. Viennent ensuite *Quies* et *Ischia*. Tour à tour *Grenade* et *Swell* occupent la première place, mais, peu à peu, ils fléchissent et sont distancés par *Bertie* et *Quies* qui, après une belle lutte, passent le poteau à une longueur l'un de l'autre. *Grenade* qui a fait une faute à la dernière haie, ne peut se placer. *Swell* n'en peut plus, quant à *Ischia*, elle est tombée au mur, mais son cavalier s'est relevé sans aucun mal.

PRIX DE VILLARS (Military 3^e série) 1.800 m., 5 partants: 1. *Anticade* à M. Mandet; 2. *Ripert* à M. Bouchet. N. P. *Cáman*, *Enimír* et *Eglantine* (tombés).

En quittant le paddock *Ripert* et *Enimír*, prenant leur canter, se heurtent et jettent leurs cava-

liers à terre. Ceux-ci se relèvent, tandis qu'on essaye d'arrêter les chevaux qui s'offrent une promenade d'ensemble.

Nos cavaliers remis en selle, c'est une véritable trombe qui passe devant les tribunes: on ne peut distinguer les brassards. *Eglantine* est en tête et paraît devoir gagner lorsque à la dernière haie, elle va donner sur la corde et tombe, son cavalier roule à terre et se relève sans autre mal qu'un peu de meurtrissure au côté gauche. Mais la course est finie et c'est *Anticade* qui se l'est adjugée devant *Ripert* et *Enimír*.

Le défilé, favorisé, par une éclaircie, a été des plus brillants et très mouvementé.

En somme deux journées fort réussies comme sport et une inauguration qui, faisant honneur aux dévoués organisateurs, promet de beaux lendemains.

Courses de Paray-le-Monial

La deuxième journée des courses eût été très réussie si un violent orage, qui s'est abattu sur la région, n'eût troublé cette réunion sportive; malgré cela beaucoup de monde, assistance aristocratique et distinguée.

Voici les résultats des courses :

PRIX DE LA VILLE (trot monté et attelé). — 1. *Veléda III*, à Ph. Bernigaud; 2. *Unique*, à M. Rollier-Gondard; 3. *Riche*, à M. Batailly; 4. *Uffel*, à M. Ch. Rozet.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE D'ENCOURAGEMENT (course plate au galop). — 1. *Plaine-Eau*, à M. Goyard; 2. *Ixora*, à M. Druelle; 3. *Nina-Lynn*, au marquise de Tracy.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (trot monté ou attelé). — 1. *Trim*, à M. Batailly; 2. *Pashou*, à M. Julie Vital; 3. *Biche*, à M. Batailly.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE. — 1. *Gontran II*, à M. L. de Romanet; 2. *Esquis*, à M. Albarès; 3. *Amarante*, à M. Guyot.

Pendant cette course, remarquablement menée d'ailleurs, le cheval *Assyrie*, à M. A. Zafropulo, monté par le jockey Dacquenbronne, est tombé, en sautant un obstacle, si malheureusement qu'il s'est complètement cassé une jambe: on a dû l'abattre; quant au jockey il a roulé à côté de sa monture et ne s'est heureusement fait aucun mal.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT DU DEMI-SANG (trot monté ou attelé). — 1. *Ullor*, à M. Beauchamp; 2. *Miss-Buford*, à M. Bonneau; 3. *Utopie*, à M. Ph. Savigny; 4. *Urville*, à M. Burtin; 3. *L'Espérance*, à M. Denis.

PRIX DES DAMES (courses de haies). — 1. *Jersey*, à M. Oëlinger; 2. *Rayon d'Or*, à M. de Montaigu; 3. *Pinte*, au vicomte de Montlivault.

Courses de Montélimar

Les courses ont eu lieu au milieu d'une grande affluence; le temps était superbe et la piste en très bon état. Voici les résultats :

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DU DEMI-SANG (Trot monté ou attelé). — 3 partants: 1^{er} *Rémusat*, à M. Péricr (4.100 m.), 7' 28"; 2^e *Rateau*, au même (4.100 m.), 7' 28"; 3^e *Sapite*, à M. Champory (3.950 m.), 7' 45". Gagné très facilement.

Mutuel: Euric Péricr, 5 fr. 50.

PRIX DU GOUVERNEMENT. — 5 partants: 1^{er} *Frimousse* à M. Maunier; 2^e *Greynose*, à M. Michel; 3^e *Galan tin*, à M. Staltmuller.

Non placés: *Rotterdam* et *Dollar*. Gagné de plusieurs longueurs.

Mutuel: gagnant 7 fr. 50; placés 6 fr. et 16 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (Course de haies). 4 partants: 1^{er} *Ragostsky II*, à M. Sanlaville; 2^e *Gontran II*, à M. de Romanet; 3^e *Roboam*, à M. Dugas. Non placé: *Cannetière*. Jolie course menée très vivement par *Gontran II*, qui a été dépassé dans la ligne droite. Gagné de 3 longueurs.

Mutuel: gagnant 8 fr.; placés 6 fr. 50 et 6 fr. 50.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (Critérium du Midi). — 2 partants: 1^{er} *Carthaginois*, à M. de Beauregard; 2^e *Bakis*, à M. Damoy-Picon. Gagné facilement.

Mutuel: gagnant 6 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (3^e série). — 3 partants: 1^{er} *Bébé*, à M. Arnaud; 2^e *Auray*, à M. Ventron; 3^e *Ramage*, à M. de Romanet. Gagné facilement.

Le départ a été très défavorable au cheval de M. de Romanet, qui perd plusieurs longueurs au départ, ce qui lui empêche de jouer aucun rôle dans la course.

Mutuel: gagnant 8 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (6^e série). — 2 partants: 1^{er} *Granville*, à M. Bianchetti; 2^e *Tlemcen*, à M. Mouries.

Cette course, malgré qu'il n'y ait que deux chevaux, a été des plus réussies, les deux concurrents ont accompli le parcours botte à botte, l'arrivée a été magnifique, finalement la victoire est restée à *Granville* battant *Tlemcen* d'une courte tête; le jockey de celle-ci après avoir passé le poteau a été désarçonné sans se faire de mal; le jockey a pu regagner le pesage où nous l'avons vu marcher librement.

Mutuel: gagnant 7 fr.

2^e PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (Military, 2^e série). — 4 partants: 1^{er} *Saint-Jac-*

ques, à M. Portalis; 2^e *Castelsarrasin*, à M. Gianellini; 3^e *Freya*, tombé et remonté, à M. La Pradelle.

cette heureuse initiative ne peut que rencontrer un plein succès. Les amateurs s'y rendront certainement nombreux et l'acheteur se trouvera directement en relations avec le producteur, pouvant ainsi rencontrer, à des prix les plus sérieux, des chevaux adultes, poulinières, pouliches, laitons, etc.

CONCOURS DE CHEVAUX DE SELLE à Bourg, le 21 août 1901

Ce concours a eu lieu sous la présidence de M. le préfet de l'Ain. Le jury était composé de MM. de Chavigné, directeur du dépôt d'étalons d'Anney, président; capitaine Châinod, commandant le dépôt de remonte militaire de Mâcon; Bollet, Salomon et Côte, conseillers généraux de l'Ain.

100 animaux figuraient au programme, 94 ont été soumis à l'examen du jury; 31 prix, accordés par le Conseil général de l'Ain et s'élevant à la somme de 2.500 francs, ont été décernés, plus 12 indemnités de déplacement de 25 fr. chacune. Voici la liste officielle des lauréats :

250 fr. et médaille d'or offerte par M. le ministre de l'Agriculture : Eglantine, à M. Sève Joseph, à Ste-Olive.

200 fr. et une selle complète offerte par le Conseil municipal de la ville de Bourg : Suzanne, à M. Morel Jean-Marie, à Lent.

150 fr. et médaille d'or offerte par la Société hippique française : Gaurice, à M. Crozet Pierre, à St-Didier-sur-Chalaronne.

150 fr. et médaille d'or offerte par la Société hippique de Lyon et du Sud-Est : Pâquerette, à M. Delangle, à Bourg.

Prix de 100 francs et médailles d'argent du ministre de l'Agriculture : Georgette, à M. Lacroix J.-F., à St-Trivier-sur-Moignans; Udine, à M. Durand Joseph, à Boulogneux; Belette, à M. Crozet Pierre, à St-Didier-sur-Chalaronne; Nina, à M. Chafanel André, à Condesiat.

100 fr. et médaille de bronze : Thérèse, à M. Bas André, à St-André-d'Huriat.

75 fr. et médailles de bronze : Suzerain, à M. Sève Joseph, à Ste-Olive; Tartine, à M. Hyvert Claude, à Versailleux; Tzigane, à M. Bardet Jean, à Boulogneux; Mina, à M. Durand Jean, à Ste-Olive; Duracuir, à M. Berger Jean, à Illiat; Urgan, à M. Orcet Claude, à Chalamont; Oblique, à M. Sallet, à St-Didier-de-Formans.

50 fr. et médailles de bronze : Guignol, à M. Chafanel André, à Condesiat; Fleurette, à M. Durand Jean, à Ste-Olive.

Prix de 50 francs : Ponette, à M. Delangle, à Bourg; Médor, à M. Blanc Victor, à Lent; Cadet, à M. Berthier Jean-Claude, à Revaux; Pointe, à M. Marchal Jules, à Chalamont; Heley, à M. Lacroix Claude, à Dompierre; Juité, à M. Lacroix François, à La Tranelière; Torrentielle, à M. Durand Etienne, à St-Nizier-le-Désert; Nageuse, à M. Racourt Etienne, à Versailleux; Prudente, à M. Ravoux Antoine, à St-Trivier-sur-Moignans; Ardente, à M. Josserrand Eugène, à St-Nizier-le-Désert; Udeline, à M. Tisserand Etienne, à Versailleux; Némée, à M. Brevet Jean-Marie, à Viriat; Poullette, à M. Gallin Benoît, à Neuville-les-Dames.

Indemnités de déplacement (25 francs) : Tablette, à M. Bidard Jean-Joseph, au Plantay; Univoque, à M. Sève Joseph, à St-Germain-sur-Renom; Elegante, à M. Dagallier Edouard, à St-Jean-sur-Veyle; Tonka, à M. Ricot Benoît, à St-Paul-de-Varax; Fanchette, à M. Mallet Benoît, à St-Paul; Upata, à M. Cheval Joseph, à St-Etienne-du-Bois; Colerette, à M. Darneron Jean, à St-Germain-sur-Renom; Tobie, à M. Tabouret Charles, à St-Paul; Négresse, à M. Bonnet, à Bourg (le propriétaire habitant Bourg n'a pas obtenu d'indemnité); Céline, à M. Poncec Benoît, à St-Didier-sur-Chalaronne; Cora, à M. Donguy Félix, à Certines; Zannat, à M. Geoffray, à La Chapelle-du-Châtelard; Ulisse, à M. Biard Jean, à Versailleux.

Le lot a été fort honorable et l'amélioration signalée l'année dernière s'accroît davantage.

Le concours constitue, en quelque sorte, une foire hippique spéciale et la plupart des animaux de qualité qui sont à vendre dans le département, sont présentés d'abord au concours avant d'être définitivement mis en vente.

La création de cette réunion a rendu les plus grands services, car le producteur et l'acheteur y sont en rapport direct. Le grand nombre d'animaux présentés attire certainement les amateurs, ce qui contribue puissamment au développement du mouvement commercial dans le pays.

MM. les sénateurs et députés de l'Ain, ainsi qu'un grand nombre de membres du Conseil général, ont honoré de leur présence le concours. M. le général de Witte, inspecteur général adjoint des remontes militaires, y assistait également.

Tous ont admiré le bon fonctionnement du concours et la qualité des animaux présentés. Le général n'a pas craint de déclarer qu'il était loin de s'attendre à une manifestation hippique aussi importante que celle à laquelle il venait d'assister.

Les résultats obtenus sont si concluants que la création d'un semblable concours a été décidée pour 1901. Il aura lieu à Châtillon-sur-Chalaronne.

L'entraîneur VERRIÈRE, anciennement établi à Neuilly-Levallois, vient de s'installer dans un magnifique établissement situé, 210, route d'Heyrieu, à LYON-MONPLAISIR. Pistes d'entraînement, paddocks, herbagés, boxes du dernier confort. Se recommande aux propriétaires et éleveurs.

ACHAT ET VENTE A LA COMMISSION : trotteurs, poulinières, poulains et étalons. M. A. CAPELLE, à Caen, rue Laplace, 19.

M. G., à Saint-Chamond. — Nos pronostics des courses de Saint-Etienne ont du vous donner les résultats que vous demandiez et que nous vous avions fait prévoir.

Un secrétaire d'une Société de la F.C.L. — Cette « entente » n'est pas abandonnée; elle est trop sérieusement engagée pour ne pas donner la polémique d'intérêt survenue à la dernière heure. Lyon-Sport espérait en une solution promise pour mardi dernier. L'attente des promoteurs est trop courtoise pour la repousser.

Montparnasse. — L'article paru aujourd'hui nous oblige à remettre le vôtre. Attendez visite. V. L., à Vaise. — Passez au bureau, lundi, de 5 h. à 7 h.



LA POLICE DE LA CHASSE

Jamais on ne s'est plus agité qu'à notre époque au sujet des réformes en matière de chasse, et jamais, cependant, la diminution du gibier n'a suivi une marche aussi sûre et aussi rapide.

M. le ministre de l'Agriculture, animé sans aucun doute, d'excellentes intentions pour le sport cynégétique, fait preuve d'un beau zèle, et adresse aux préfets, circulaires sur circulaires. Si cette avalanche de style épistolaire suffisait, nous ne tarderions pas à voir la France transformée en une véritable terre promise des chasseurs. Malheureusement, cela n'est pas ce qui manque, c'est l'esprit de suite.

Telle circulaire, enjoint aux préfets de laisser porter le gibier sur leur territoire en temps prohibé pour l'approvisionnement illicite des halles et marchés des Villes; telle autre leur ordonne de faire un scrupuleux recensement des pièces de gibier abattues dans la saison par chaque chasseur, comme si cela était la chose la plus simple et la plus facile. Une autre fois, ils sont poussés à faire émettre, par les conseils généraux, un avis sur la fermeture anticipée de la chasse de la perdrix et du lièvre, ce qui, plus raisonnable, mérite au moins réflexion.

Enfin tout dernièrement, dans un bel élan de réforme, le ministre adresse des ordres formels pour la répression du braconnage, colportage et vente du gibier en temps prohibé, prescrivant de rechercher tous ces délits avec le plus grand soin, et de faire une stricte application de la loi. Quel peut être le résultat de ces recommandations successives, où l'on ne trouve qu'une incohérence absolue et les plus effrayantes contradictions?

Comment veut-on raisonnablement que préfets et agents de police sachent à quoi s'en tenir, et se traçant une ligne de conduite claire et précise? Tantôt on leur prescrit de tolérer ce que la loi défend, tantôt on leur enjoint de la faire respecter scrupuleusement.

Les instructions ministérielles se succèdent sans interruption et varient chaque fois. Aussi, les agents de tous ordres, toujours dans l'attente de circulaires nouvelles, contrairement à celles qu'ils ont reçues la veille, ont-ils pris le sage parti de ne rien faire du tout.

Allons, Monsieur le ministre, pour que vos préfets et agents ne soient plus dans l'incertitude, prenez vous-même une résolution bien arrêtée que vous ne modifieriez plus.

Plus d'approvisionnement illicite avant l'ouverture; plus de délai pour la vente du gibier après la fermeture; aucun laisser-passer irrégulier pour le transport des lièvres, perdrix, chevreuils, etc... dans les départements où la chasse est fermée.

Que tous sachent, une bonne fois, qu'on ne laissera plus de tolérance pour ce que la loi défend et que sera rigoureusement appliquée.

Ce serait un immense progrès, le jour où la police de la chasse serait réglementée d'une façon précise et claire.

Nous pourrions espérer que la voie est ouverte au repeuplement, et n'aurions pas à craindre, dans quelques années, de partir en chasse uniquement pour le plaisir de s'affubler de tout un attirail guerrier, tel Tartarin poursuivant un ennemi plus qu'imaginaire, ou se consultant par un tir à la casquette. Marius MOREL.

LE GIBIER

Cette année, les nouvelles du gibier, en général, sont, paraît-il, excellentes.

Après avoir hésité, par les froids de mars et d'avril, à se déclarer leur flamme, faisant et perdrix ont niché fort heureusement dans les seiges, qui étaient en avance sur les fourrages artificiels; fort peu de nids ont été perdus, les mères ont à la traîne des compagnies magnifiques; le faisan envahit le centre, l'ouest et le nord de la France, et l'ouverture sera excellente en gibier de plume; il n'y manquera hélas! que l'adorable petite caille;

Le gibier de poil a réussi également. Le lièvre s'est trouvé fort bien de la saison. Le lapin, après avoir boudé en février et mars, s'est livré à ses prolifiques instincts et a réussi admirablement ses deux dernières portées.

Si le gibier se comporte bien, il n'en est pas de même des animaux nuisibles qui disparaissent de plus en plus. Le nombre des loups tués en France en 1900 s'élève à 115 seulement. C'est le chiffre le plus bas depuis 1882. Dans le seul arrondissement de Gap, on a tué en juin 1901; 38 renards, 15 blaireaux, 6 aigles, 5 faucons, 16 éperviers, 945 pies, 142 geais, 32 vipères.

La destruction du Gibier. — Le classique panneau depuis longtemps est remis. Le nouvel et terrible engin de destruction, c'est la lanterne sœur, et l'éclairage d'acétylène.

Les maraudeurs, en ligne, projettent devant eux, à ras du sol, un mince filet de l'aveuglante lumière. Perdreaux, lièvres, lapins même, fascinés, se laissent prendre à main ou à filet que veut-on. Le gibier ne repousse pas de longtemps où viennent de passer ces Attilas des ténébères.

Alerte chasseurs! Sociétés contre le braconnage, alerte! Les sociétés de chasseurs qui se constituent auront, dès leur début, une tâche nouvelle!

PARFAITS CHASSEURS (Société en formation) Mardi 20 courant, une centaine de chasseurs, répondant à l'appel des organisateurs se trouvaient réunis dans la salle du café Thomas, 3, place de la Croix-Rousses.

A l'unanimité, toutes les personnes présentes approuvent l'idée de fonder une société sous le nom de Parfaits Chasseurs, acceptant des adhérents à Lyon et dans la région lyonnaise. Son but est principalement la défense des intérêts généraux des chasseurs et le repeuplement du gibier dans les communes plus appropriées de la région lyonnaise.

M. Tholon est élu président. Lecture est ensuite donnée du projet de statuts, qui est adopté et déposé au café Thomas, siège social.

Tous les chasseurs qui s'intéresseraient à l'œuvre de cette Société peuvent en prendre connaissance tous les jours au café de l'Industrie, 3, place de la Croix-Rousses, où un registre est ouvert pour l'inscription des adhérents. L'inscription est fixée à un franc, la cotisation à 0 fr. 50 par mois. Un avis ultérieur fera connaître la date de la prochaine réunion.

Société de Tir de Lyon

Dimanche, 1er septembre, concours public au centre, à 200 mètres.

Tir dans les trois positions pour les armes de guerre réglementaires, debout et à genou pour les armes de précision. Chaque tireur pourra faire trois cartons dont le meilleur seul comptera pour le classement.

Une montre aux armes de la Société, et quatorze autres prix en médailles et diplômes, seront distribués aux lauréats.

Le tir aux cartons et le concours au revolver libre auront lieu dans les conditions habituelles.

Nota. — L'omnibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

Société des Tireurs du Rhône

(Au Stand de la Doua). — En raison de l'ouverture de la chasse, il n'y aura pas de concours mensuel en septembre 1901.

Voici les principaux résultats de la séance de l'Ecole de Tir du 18 août 1901 :

1re catégorie, à 300 m. — Guillemer, de l'Eclair de Villeurbanne; Gervet, de l'Eclair de Villeurbanne; Rozier.

2e catégorie à 200 m. — Rambier, Volland, Meyer, Vaucher, Faye.

3e catégorie, tir réduit. — Blain, André, Louis des Excursionnistes lyonnais; Bataillon, Marchand.

Pointage. — Merlo, Maisonneuve, Gros, Gouron, Dard.

La prochaine séance aura lieu le 15 septembre 1901, à 1 heure de l'après-midi.

LONS-LE-SAUNIER. — 34e Grand Concours annuel de la Société de Tir du Jura. — Voici les résultats du concours :

Tir de Sections. — 1. Société de Tir du 92e Territorial Paris (3.080 points); 2. Société des Tireurs Mâconnais (3.050 points); 3. Société de Tir de l'Armée territoriale, Lyon (2.000 points); 4. Société de Tir de Lyon (2.890 points); 5. Société de Tir de Moresz (2.850 points).

Fusil de chasse. — Distance 70 mètres. — 1. Bourdon, de Lyon; 2. Lecoq, de Paris; 3. Prost, de Lons-le-Saunier; 4. Cencelme, de Lons-le-Saunier; 5. Perrier, de Lyon; 6. Massip, de Lyon; 7. Coulier, de Chalons-S-S.; 8. Billard, de Lons-le-Saunier; 9. Vuillemot, de Champagne; 10. Huvelin, de Beaune; 11. Bonnefoy, de Paris; 12. Belloni, de Moresz; 13. Beaugrand, de Paris; 14. A. Ravier, de Champagne; 15. Guerry, de Lyon.

Petite Carabine. — Distance 100 mètres. — 1. Lecoq, de Paris; 2. Huvelin, de Beaune; 3. cap. Bernard, de Dijon; 4. Bourdon, de Lyon; 5. Beaugrand, de Paris; 6. Coulier, de Chalons-S-S.

Carabine. — Distance 200 mètres. — 1. Lardin, de Paris; 2. Bourdon, de Lyon; 3. Lecoq, de Paris; 4. Paris, de Dijon; 5. Des Ligneris, de Bressolles; 6. Huvelin, de Beaune; 7. Amisler, de Lyon; 8. Beaugrand, de Paris; 9. Cencelme, de Lons-le-Saunier; 10. Perrier, de Lyon.

Armes Nationales. — Distances 200 et 300 m. — 1. Cencelme, de Lons-le-Saunier; 2. Lardin, de Paris; 3. Naudin, de Mâcon; 4. Lecoq, de Paris; 5. Huvelin, de Beaune; 6. Prost, de Lons-le-Saunier; 7. capitaine Bernard, de Dijon; 8. Paillard, de Mâcon; 9. Bourdon, de Lyon; 10. Martin, de Lyon; 11. Peron, de Saint-Lothain; 12. Grisauld, de Dijon; 13. Billard, de Lons-le-Saunier; 14. Perrier, de Lyon; 15. Belloni, de Moresz; 16. Guerry, de Lyon; 17. Guepely, de Lyon.

Armes nationales. — Série fixe. — Distance 200 mètres. — 1. Lardin, de Paris; 2. Lecoq, de Paris; 3. Capitaine Bernard, de Dijon; 4. Martin, de Lyon; 5. Paris, de Dijon; 6. Huvelin, de Beaune; 7. Naudin, de Mâcon; 8. Grisauld, de Dijon; 9. Frarier, de Lyon; 10. Bourdon, de Lyon.

Armes nationales. — Tir de nuit. — 200 mètres sur silhouettes. — 1. Cencelme, de Lons-le-Saunier; 2. Amisler, de Lyon; 3. Naudin, de Mâcon; 4. Paris, de Dijon; 5. Giraldou, de Paris; 6. Billard, de Lons-le-Saunier; 7. Frarier, de Lyon; 8. Lardin, de Paris.

Centre. — Fusil de chasse. — Petite carabine. — Sauglier. — Beaugrand, de Paris; 2. Vuillemot, de Champagne; 3. Prost, de Lons-le-Saunier; 4. capitaine Bernard, de Dijon; 5. Huvelin, de Beaune; 6. Des Ligneris, de Bressolles; Lecoq, de Paris; 10. Giraldou, de Paris; 11. Belloni, de Moresz; 12. Coulier, de Chalons-sur-Saône.

Centre. — Carabine 200 mètres. — 1. Belloni, de Moresz; 2. Perrier, de Lyon; 3. Tastevin, d'Oullins; 4. Billard, de Lons-le-Saunier; 5. Lecoq, de Paris; 6. Huvelin, de Beaune; 7. E. Fouchécourt, de Lons-le-Saunier; 8. Janin, de Lyon; 9. capitaine Bernard, de Dijon; 10. Cencelme, de Lons-le-Saunier; 11. Bise, de Lyon.

Flobert. — Réserve aux Dames. — H. Devaux, de Lons-le-Saunier; 2. Bourdon, de Lyon; 3. F. Mathieu, de Lons-le-Saunier; 4. Ravier, de Champagne; 5. Guénon, de Lons-le-Saunier; 6. Doin, de Lons-le-Saunier.

Pistolets et revolvers libres. — Distance 200 m. — 1. Lecoq, de Paris; 2. Vagniol, de Lons-le-Saunier; 3. Convert, de Lons-le-Saunier; 4. Tastevin, d'Oullins; 5. L. Buffard, de Moresz; 6. Prost, de Lons-le-Saunier.

Sauglier. — 1. Des Ligneris, de Bressolles; 2. Guerry, de Lyon; 3. Lagrand, de Lons-le-Saunier; 4. Bourdon, de Lyon; 5. Lardin, de Paris; 6. Vuillemot, de Champagne.

Cible militaire. — Sous-officiers armés du revolver. — Berin, adjudant, médaille de vermeil. Sous-officiers armés du fusil. — 1. Regard, sergent; 2. Bourgeois, sergent; 3. Loekmann, sergent.

Caporaux et soldats. — 1. Beauvais, 2. Lamaud, 3. Blanchon, 4. Mestre.

Sports Nautiques

Egalement à propos des championnats d'aviron

Dans le dernier numéro de Lyon-Sport, le rédacteur de circonstance des sports nautiques, se plaignait que les sociétés lyonnaises d'aviron n'aient pas envoyé leurs rameurs en plus grand nombre aux championnats de France, donne comme raison principale l'existence de deux fédérations dans le Sud-Est, et il en arrive à conclure, de ce fait « à une déchéance qui, pour ne pas être complète, n'était sauvegardée que par un seul rameur »; ce rédacteur occasionnel est quelque peu pessimiste. Le rowing lyonnais n'est pas dans l'état de marasme où il le voit et, quoiqu'il

ait grandement raison de regretter que le Sud-Est ne se soit pas plus dérangé en cette occasion, il faut chercher ailleurs les causes de ce laisser-aller.

Les championnats des sous-fédérations n'ont pas eu lieu cette année, ajoute-t-il, mais ce n'est pas la première fois que cela se présente; en 1899 et en 1900, ils ne s'étaient déjà pas courus, ce qui n'empêchait pas les sociétés lyonnaises de prendre part aux championnats de France et, lorsqu'il n'existait qu'une seule fédération, certaines équipes ou certains équipiers de l'U. N., par exemple, ont apporté sur la Saône les palettes tricolores, sans courir les championnats régionaux.

Cette année, la Fédération Lyonnaise, se basant sur les résultats de toute la saison, avait désigné, sans courses, ses champions. Ils n'ont pas voulu, sauf un seul, se donner la peine de se dérangeant, ni se présenter lorsqu'ils avaient de grandes chances de se bien classer. Notamment le 4 juniors du Club qui, par sa course aux internationales de Paris, s'était classé dans les premières équipes de France, avait le plus grand espoir. Seul M. Reverchon, du Cercle, enlevant le championnat junior contre de sérieux concurrents, était dignement récompensé de son énergie et de sa persévérance.

A la Fédération du Sud-Est, réunissant deux sociétés véritablement actives : l'Union et les Régates Mâconnaises, seule la première se présentait aux championnats du Sud-Est. Alors, pourquoi les 8 seniors de l'U. N., qui pouvait être excellent, ne prenait-il pas part aux championnats de France? Pour la même raison, sans doute, que celle qui a décidé les équipiers du Club à s'abstenir, c'est-à-dire parce qu'ils ont préféré se reposer sur les lauriers conquis pendant la saison, alors que ceux de Paris auraient été probablement plus difficiles à cueillir. En définitive, il est à peu près certain, en admettant l'existence d'une seule fédération dans le Sud-Est, que les rameurs lyonnais auraient montré, cette année, le même désintéressement des championnats nationaux. Ne parlons donc pas de déchéance dans le rowing, surtout après avoir assisté aux dernières régates de l'après? On a pu voir que le sport de l'aviron n'est pas prêt de disparaître, lorsque plusieurs milliers de spectateurs font le déplacement de Fontaines et de Neuville! Que l'on visite donc, le dimanche, les garages de la Caille et de l'île-Barbe, et on verra que, bien qu'il existe deux fédérations, on forme cependant de jeunes rameurs!

Aussi nous sommes bien d'avis que, bientôt, interviendra une entente complète entre nos sociétés nautiques, entente qui sera d'autant plus facile que la bonne harmonie semble régner actuellement entre les comités et les rameurs. Cet accord n'est-il pas une raison suffisante pour la fusion de deux fédérations qui poursuivent le même but, ayant les mêmes intérêts à discuter et à défendre, alors que toutes deux la souhaitent et la désirent, quand les faits qui ont motivé la division sont bien enterrés et à jamais oubliés? Seulement, voilà, cette réconciliation espérée est sans doute difficile à proposer et chacun attend que les premières avances viennent du garage d'à côté! Espérons donc aussi, avec le rédacteur auquel j'ai tenu à répondre ces quelques lignes, que cette attente ne sera pas trop longue, et que l'année prochaine, nos sociétés nautiques de Lyon et de la région ne formeront qu'une seule fédération : la Fédération Lyonnaise et du Sud-Est. EGEC.

Parmi nos rameurs lyonnais il aurait été question d'une enquête, faite par l'U. S. F. S. A., au sujet d'un de nos plus sympathiques skiffiers et, en même temps, un excellent footballeur. Cette rameur, présentée sous cette forme, est dénuée de tout fondement. Si des renseignements ont pu être directement demandés au club auquel appartient ce rameur, le Comité régional, nous pouvons l'affirmer, n'a été saisi d'aucune demande pouvant donner lieu à de telles mesures d'information. Jusqu'ici, du reste, nos athlètes, placés sous l'ancien traité des deux fédérations, n'ont pu compromettre, dans le rowing, l'amateurisme pur qui unissait ces deux sports.

A la suite de la dénonciation du traité de la F. F. et l'U. S. F. S. A., les comités régionaux de l'U. S. F. S. A. ont reçu avis d'avoir à exiger rigoureusement l'application des règlements unionistes.

La saison sportive complètement terminée, les dirigeants de nos Sociétés nautiques s'occupent des questions administratives. L'entente entre nos deux fédérations régionales de la F. F. et leur fusion pour former la Fédération Lyonnaise et du Sud-Est serait la principale question à l'ordre du jour. Souhaitons de la voir se réaliser à brève échéance!

A VENDRE pour cause de départ:

Un Canot de 4 m. 30, à avirons et à voile, construit par Telier, à Paris, muni de tous ses agrès; 2 paires d'avirons, mal, voile tiercée, gouvernail, gaffe, bouée, etc. S'adresser: 23, boulevard du Nord, à Lyon.

FÊTE NAUTIQUE D'AIX-LES-BAINS

Le Club Nautique Aixois a donné dimanche sa deuxième journée de régates à la voile sur le lac du Bourget; cette fête a attiré comme toujours une foule énorme au Grand-Port. Un temps superbe a favorisé cette journée, une légère brise du nord a facilité le départ de nos voiliers, qui ont parcouru leur itinéraire dans une durée bien moins longue qu'on ne le supposait.

Voici le résultat des régates et jeux nautiques :

Prix de la Ville d'Aix-les-Bains (course à la voile). — 1er prix, 80 fr. et méd. verm., 2e, 50 fr. et méd. arg., 3e, 30 fr. et méd. bronze. 1er Arg., à M. Richard, du Club Nautique Aixois; 2e Amiral, à MM. Tardy et Bourgeau, du Club Nautique de Chambéry; 3e Capitaine, à M. Francis Blanc, du Club Nautique Aixois.

Prix du Cercle d'Aix-les-Bains (course de péniches, 2 rameurs, 1 barreur). — 1er prix; méd. vermeil, 2e, méd. argent, 3e, méd. bronze. 1er La Dent-du-Chat, à MM. Collombert et Petit, du C. N. Aixois; 2e, Risette, à MM. Benoit et Sevet, du C. N. de Chambéry; 3e Paimpolaise, à MM. Dubettier et Ponaz, du C. N. de Chambéry.

Prix de la Villa des Fleurs (course de bateliers, 2 rameurs, 1 barreur). — 1er prix, 50 fr.; 2e prix, 30 fr.; 3e prix, 20 fr. 1er Amiral-Courbel, n° 3, à M. Faorin; 2e Grand-Hirondelles, n° 15, à M. Jeandet; 3e Zuzl, à M. Darnet.

Prix du Syndicat des Maîtres d'hôtels (course de skiffs). — 1er prix, médaille de vermeil; 2e prix, médaille d'argent.

1er Fin d'Aile, à M. Delphin; 2e Pierrot, à M. Bernard.

Prix des Négociants (course de péniches à 3 rameurs). — 1er prix, médaille de vermeil; 2e prix, médaille d'argent. 1er Dent-du-Chat, à Marlin-Blanc-Bogey, du Club Nautique Aixois; 2e Risette, à Delphin-Benoit-Bernard, du Club Nautique Chambérien.

A l'issue des courses a eu lieu un lâcher de cinquante canards, qui a été très disputé par d'excellents nageurs, la clôture de cette agréable journée s'est terminée par l'ascension d'un ballon.

Un accident est arrivé aux skiffs des membres du C. N. de Chambéry; vers 7 h. 1/2, un orage épouvantable les a portés à la dérive, ils sont allés se briser sur les digues de Bon-Port; les skiffs appartenant à M. Delphin, de Chambéry, que nous avons vu, à différentes reprises, prendre part aux régates organisées par nos sociétés lyonnaises.

LA SEMAINE AUTOMOBILE

Maintenant que Paris-Brest est terminé et que le succès a couronné les louables efforts de ses organisateurs, on lâche un peu la petite reine pour créer de nouveaux lauriers — de nouvelles critiques aussi — à sa grande cadette, la voiture. La Course du Mille, à Deauville, se dessine bien. Plus de 60 engagés sont déjà inscrits et, profitant de l'occasion pour se venger de Paris-Berlin, Serpollet lui-même va couvrir. Il fallait s'attendre, un jour ou l'autre, à voir la vapeur revenir sur l'eau.

Du reste, à Lyon même, c'est un fait — acquis doublement — nous verrons, dans peu de jours, circuler deux voitures à vapeur. Il y en aura ainsi pour tous les goûts et, pour peu que nos sociétés sportives veuillent s'en donner la peine — ce dont nous ne doutons pas — les futurs chauffeurs pourront à leur aise regarder, comparer et faire leur choix.

J'en connais beaucoup qui hésitent, tremblant à l'idée de puiser ferme dans l'escarcelle, pour, après, être pris de remords, peut-être! On a encore si peu de confiance dans ces pauvres moteurs. Il faut bien reconnaître, cependant, qu'ils ont fait de sérieux progrès. Si jamais la fantaisie vous prend d'aller pédaler un jour sur les grandes routes, vous serez croisés et devancés par une armée de voitures silencieuses et surprenantes. Plus de ces bruits saccadés, asthmatiques, souvent étouffés, des anciens véhicules : un ronflement, de la poussière, et la trombe est passée! — Où sont donc les pannes d'antan? Disparues? Peut-être. Envoyées aussi les joies malsaines des paysans qui, hier encore, s'écriaient : « On entend une voiture? Allons la voir réparer ». Maintenant les autos passent comme des rêves, laissant après elles, dans leur tourbillon de poussière et l'odeur de leur pétrole, une sensation de folle vitesse et de lointains voyages. E. D'Y.

Les Motocycles et l'Impôt des Prestations

En votant le budget départemental et en procédant à la répartition des contributions directes, les conseils généraux auront, au cours de la session actuelle, à s'occuper de l'application de l'impôt des prestations aux automobiles, qui a donné lieu, depuis quelque temps, à de nombreuses réclamations dans beaucoup de pays. En effet, les cantonniers ont émis la prétention de faire transporter par les propriétaires de tricycles à pétrole jusqu'à 20 et 25 mètres cubes de cailloux.

Une circulaire toute récente du ministre de l'Intérieur détermine les conditions dans lesquelles l'impôt des prestations doit être appliqué aux voitures et appareils à moteurs mécaniques. D'après cette circulaire, l'impôt des prestations, en ce qui concerne les motocycles, ne doit être réclamé qu'aux véhicules susceptibles d'être considérés comme voitures, dans le sens de la loi du 21 mai 1885, et ne peut être étendu aux motocycles et autres appareils à moteur mécanique assujettis à la taxe des vélocipèdes.

Les assemblées départementales s'inspireront de cette circulaire pour régler une question qui intéresse un grand nombre de personnes et sur laquelle la jurisprudence des conseils de préfecture était jusqu'ici absolument contradictoire.

Toutefois, la distinction entre les voitures automobiles et les vélocipèdes a été faite par la Direction générale des Contributions directes dans une circulaire du 20 juin 1898, qui dit que la voiture automobile a pour signe caractéristique de ne pouvoir être mise en mouvement que par une force autre que celle de l'homme ou des animaux, tandis que le vélocipède, même quand il est muni d'une machine motrice, doit pouvoir, au besoin, être actionné au moyen de pédales.

L'Automobile dans l'armée. — M. Collomb, notre chauffeur lyonnais bien connu, fait, en ce moment ses 28 jours et cela ne l'empêche pas, au contraire, de circuler en ville en brillant uniforme de fantassin. Il est affublé d'un képi rigide, dont l'ordonnance impeccable représente de loin une cheminée dont serait munie sa roulotte.

Si, de cette façon, il lui arrivait d'écraser quelqu'un, il serait facile, cette fois, sans son gros numéro, de le reconnaître... sous l'habit militaire. — Entrevu aussi, place Bellecour, devant nos bureaux, un automobile garni de braves fantassins; n'allez pas croire qu'ils se rendaient à un service en campagne! Ces gais écriteux étaient tout simplement des réservistes qu'un camarade huppé (du même modèle que ci-dessus) balladait en ville. Ah! mon cher, ce qu'on se gondole au régiment!... Vive l'armée et le sport!

A Propos de Paris-Brest

Nous avons annoncé que le quatrième arrivant de Paris-Brest, catégorie routiers, était un de nos compatriotes, Brange, de Belleville-sur-Saône. A ce sujet, notre correspondant de Belleville, M. Marius Brignon, nous envoie de curieux renseignements sur ce coureur. Nous en extrayons les passages suivants :

« Brange est un superbe athlète de 29 ans, doué d'une force herculéenne et d'une endurance remarquable. Il est très estimé par ses camarades, ce qui est dû surtout à sa grande simplicité !!!

« Il commença à courir l'an passé, sans grand succès, d'ailleurs. Cette année, il arriva 3^e dans une course de demi-fond à Châtillon-sur-Chalaronne, à quelques minutes de Patin et Marfiorio, battant des cracks tels que Jaecq, — qui courrait dimanche contre Lepoutre et Baert à Roubaix, — Barrot, Friol et tutti quanti.

« Il remporta ensuite des succès assez nombreux à Cluny, St-Trivier, Belleville, etc. Il se rencontra à Roanne avec Daugla, Lagarde, Lambrechts, mais, naturellement en face de tels habitués de la piste, il fut éliminé dans sa série, mais non pas sans avoir fait ses preuves. Continuant le cours de ses succès, notre champion bellevillois vint de se signaler à l'attention de ses concitoyens par une remarquable performance, puisque, seul, sans soins, avec une inexpérience absolue de la route, il réussit à se classer quatrième (catégorie des touristes-routiers) dans Paris-Brest-Paris (1,200 kilomètres). Si l'on considère l'absence d'entraînement de Brange sur une telle distance, les hallucinations (!) auxquelles il est sujet en marchant la nuit, il faut bien conclure qu'il lui a fallu dépenser une somme énorme d'énergie pour effectuer ce dur parcours en 73 heures, approchant d'une heure le temps de Terront en 1891.

« En détail bizarre : ce qui nuit au crack bellevillois, c'est sa superstition. Si un lièvre ou une belle traverse sa route, il se démorale. A St-Trivier, il attribua sa défaite, par Marion, dans l'internationale, à la monstrueuse bête, comme il appelle si hyperboliquement la belle.

« Malgré cela, Brange vient de se révéler stayer de premier ordre, et il faut espérer que, continuant le cours de ses succès, il nous démontrera clairement qu'il est vraiment digne de marcher de pair avec les Duncan, les Mills, les Terront, les Stéphane et qu'il est incontestablement, l'incontestable et incontesté champion de Belleville.

M. BRIGNON.

« Après cela, si Brange n'est pas content, c'est qu'il sera bien difficile ».

Nos lecteurs ont lu dans les quotidiens, aussi bien politiques que sportifs, les résultats, constatations et appréciations de la course Paris-Brest. Ne serait-ce que pour l'originalité de cette citation il ne nous déplaît pas d'emprunter à un confrère sportif la *France Chevaline*, — le journal du trotting que nos cyclistes n'ont peut-être pas l'occasion de lire souvent — un article de Louis Baume faisant les fort judicieuses réflexions suivantes :

« A propos de courses de bicyclettes, il est d'actualité de faire remarquer combien il est illogique de supprimer les courses de courte distance, dites de vitesse, et de ne tolérer que les courses de fond. On vient d'assister à l'arrivée du parcours Paris-Brest et retour, 4,200 kilomètres en 52 heures.

« Nous avons protesté ici contre la course de la *Petite Gironde* qui faisait faire 800 kilomètres aux chevaux. Nous ne protesterons pas contre celle du *Petit Journal*, qui fait faire 1,200 kilomètres à des hommes, parce qu'après tout ceux-ci sont libres de se crever, si cela leur plaît, et ils savent s'arrêter à temps, mais il est permis de constater que l'homme est le seul animal qui ne soit pas protégé contre l'abus qu'on peut faire de ses forces.

« Bien qu'étranger à ce sport, je n'ai pu laisser passer la course Paris-Brest sans m'intéresser à ses péripéties. Je constate que les mêmes règles sont invariables partout : *Celui qui part trop vite n'arrive jamais*. Les concurrents doivent le considérer comme quantité négligeable.

« Le coureur Lesna, qui avait débuté par faire le tour de Longchamps, comme s'il courait sur 3,600 m. et qui, dès le départ, menait ses adversaires, prenait à Brest deux heures d'avance, repartait à fond de train et, jusqu'au dernier quart du parcours, semblait ne pouvoir être rejoint, est resté se soigner dans quelque chambre d'hôtel du côté d'Alençon. Cela devait arriver fatalement.

« Si les chevaux de fiacre pouvaient lire le *Vélo* et le *Vélo-Vélo*, ces feuilles les auraient consolés de bien des souffrances, et vengés les victimes de la course de la *Petite Gironde* en détaillant séchement l'agonie sportive de ce pauvre Lesna, qui tombe de fatigue entre Broons et Montauban de Bretagne se contusionne sur tout le corps, et ne repart que « grâce aux objurgations de ses entraîneurs ».

« La vraie course rationnelle a été faite par le second, Rivierre, qui s'est ménagé dans toute la première partie et est revenu progressivement, finissant, très frais, à une heure et demie du premier, Garin, qui avait couru tout le temps à la poursuite de Lesna. Quoiqu'on en dise, c'est le parcours de ce Rivierre qui est le plus méthodique et mérite le plus d'approbation, car il est arrivé, en suivant exactement son tableau de marche, établi d'avance, à battre de seize heures et demie le record précédent fait par Terront, sur le même parcours. Il devait logiquement triompher, si le premier, Lesna, ne s'était pas effondré de suite, et se fut crevé avec Garin, quand ils se sont trouvés ensemble; le troisième devait profiter de la lutte, mais celui qui menait à lâché trop tôt pour favoriser la course d'attente.

« La morale de tout cela c'est que l'homme est l'animal le plus endurant, puisqu'il peut pédaler pendant plus 48 heures sans arrêt, sans sommeil, presque sans manger. Je ne crois pas que ces courses se prêtent à d'autres constatations pratiques ».

Louis BAUME.

La Course de six heures du Vélophile Lyonnais.

Lyon a eu sa course de 6 heures sur piste dont le *Vélophile Lyonnais* avait pris l'initiative et qu'il avait organisée, dimanche, au vélodrome de Genas, à l'occasion de sa fête sportive annuelle.

Grâce à une très bonne direction, tout s'est très bien passé et aucune réclamation n'est venue ternir l'éclat de cette journée.

Malgré le temps couvert, 3.000 personnes assistaient à cette réunion dont la recette revenait à une œuvre de bienfaisance.

Le départ de la *Course du 6 heures* a été donné, à 9 heures 15 du matin, à douze concurrents, parmi lesquels notre champion lyonnais *Néron*, puis *Coquet*, qui a sur la pelouse un service de soins professionnels spécialistes de ces sortes de courses; le jeune Russe *Stavisk*; un parisien de Montmartre *Lion*, et surtout le Dijonnais *Lejeune*, un excellent coureur de fond, spécialement autorisé à prendre part à cette épreuve.

Nous y voyons également un coureur de vitesse, Bouffard, qui va s'essayer pour le fond et débute par une course de 6 heures. Excusez du peu ! Comme on le voit le champ des partants est assez relevé et nous promet des émotions multiples.

Dès le départ un peloton de tête se forme, composé de Néron, Coquet, Montchanin, Lion, Bonnard, Bouffard et Lejeune. Le train n'est pas excessivement dur cependant, puisque 28 kilomètres seulement sont couverts pendant la première heure.

L'allure s'accroît à peine dans la seconde heure où l'on annonce 28 km. 500, puis, le train se ralentit à la troisième heure, car la chaleur se fait alors sentir et les lâchages commencent. Montchanin d'abord et Lion ensuite sont distancés. Le Dijonnais Lejeune s'accroche désespérément à l'importer quelle roue, ne se laissant pas décoller d'un pouce, sentant bien qu'il a affaire à quatre Lyonnais ligés entre eux. A un moment donné Néron tombe au virage, sans se faire de mal et perd, de ce fait, un demi-tour qu'il rattrape après une chasse éfrénée, emmenant dans sa roue Bonnard qui se fait lâcher peu après et abandonne un peu plus loin.

Mais soudain, coup de théâtre ! Néron, l'imbattable, qui se rouvrait cependant dans le peloton de tête, abandonne définitivement ce qui donne aux autres concurrents un regain de courage, puis la course se poursuit toujours, monotone, pendant que les officiels, tout comme le public, s'offrent un déjeuner sommaire en pointant les coureurs. Profitant aussi d'un moment de répit nous allons voir au quartier des coureurs, Néron, qui nous dit que, sortant de maladie et manquant d'entraînement, il n'avait pas cru devoir continuer par crainte du surmenage.

De retour à la piste j'arrive pour voir également le brusque arrêt de Coquet qui déclare aussi en avoir assez. C'est une grosse déception pour ses partisans qui avaient grande confiance en lui, cependant.

Bref, à ce moment, il ne reste plus en ligne que quatre coureurs : en tête, Bouffard et Lejeune, qui ne se lâchent pas d'une roue, puis à deux tours Lion et Montchanin.

La course, menée continuellement par Bouffard, se poursuit ainsi, tandis que le public arrive peu à peu jusqu'à la cinquième heure, au moment où apparaissent les entraîneurs. La piste s'anime, de tous côtés ce n'est que tandems, triplétes, etc.; dans le public deux courants bien distincts : les partisans de Bouffard et ceux de Lejeune; cela nous promet des émotions intenses et il est curieux de recueillir les réflexions sur l'un ou l'autre des coureurs.

Quant à moi posté sur la pelouse afin de pouvoir tout au moins par ma présence, encourager l'ami Lejeune, que j'ai fait engager dans cette épreuve, je fais des vœux pour le succès de notre Unioniste dijonnais qui ne trahit pas la réputation, dont il jouissait dans nos milieux athlétiques.

Un coup de cloche, les entraîneurs rentrent en lice et Lejeune colle immédiatement, parlant très vite, prenant aussitôt 100 mètres sur son adversaire. Mais celui-ci un moment à l'ouvrage revient progressivement et menace le leader. Une lutte indécise s'engage pendant quelques tours, lorsque Lejeune est repris par quelques tandems de bonne volonté, car son service d'entraîneurs est des plus rudimentaires; il suit aisément et un jour se produit, s'agrandit de plus en plus; un demi-tour d'avance est gagné, Bouffard ne désespère pas cependant et pousse toujours, tandis que Lejeune lui prend un tour, puis deux tours. Maintenant, sûr de la victoire et vivant sur son avance, Lejeune ralentit le train se contentant de coller à la roue de son rival, Lion, qui a bien suivi, essaie un effort et parvient à se dédoubler d'un tour.

Enfin la cloche sonne la dernière minute et *Lejeune* passe premier le poteau ayant couvert 170 kilomètres; 2. *Bouffard*, 169 kilom.; 3. *Lion*, 167,500; 4. *Montchanin*.

Le vainqueur fait son tour de piste, précédé d'une mignonne fillette qui, à bicyclette, entraîne le vainqueur qu'elle fait applaudir en même temps qu'elle. Les différentes épreuves portées au programme se succèdent alors. En voici les résultats :

Vitesse amateurs. — 1^{re} Série : 1. Berjon, 2. Baudrand. — 2^e Série : 1. Berthel, 2. Michel, 3. Bernasconi. — **Finale** : 1. Berjon, 2. Berthel, 3. Baudrand. Gagné d'une longueur. Disons cependant que Berthel, le champion du Sud-Est, s'est relevé avant la cloche.

Professionnels vitesse. — **Finale** : 1. Allin, 2. Marion, 3. Martelat. — Gagné d'une longueur.

Motocyclettes 5 kilom. — 1. Garonne, 2. Héraud, 3. Richard. — Gagné de 600 mètres.

Tandems entraîneurs. — **Finale** : 1. Temporel frères, 2. Pelissier, Champion.

Le jury était composé de MM. Pouchois, commissaire général; Penal, président du jury; Bouchard, starter; J. Rival, juge à l'arrivée; Baron, chronométrateur.

Remarqué également au jury : MM. Perdrix, Roussillon de la F. C. L.; Potard du C. L.; Bassot de l'U. V. F.; Bonneton et Bernard du C. T. O.; Peiffer, du C. V.; Heeck, du V. C. L.; Laisné et Gonnessiat, du V. C. C.; Charbonnier, de l'U. V. F.; Combet et plusieurs membres de V. O.

Félicitons, en terminant, les membres du Vélophile Lyonnais, d'avoir su mener à bien une organisation si importante.

V. BROCHU.

Amical-Cycle de Pierre-Bénite. — Cette Société organise, pour le dimanche 22 septembre, avec le concours de la *Fédération Cycliste Lyonnaise*, une grande course vélocipédique ouverte à tous les amateurs, sans distinction, sur le parcours *Pierre-Bénite-Givors* et retour (soit 36 kilomètres) à laquelle seront affectés de beaux et nombreux prix.

Les inscriptions, fixées au prix de 1 fr. 50, seront ouvertes à partir de ce jour, à Lyon, au siège de la Fédération, café de la Paix, à Oullins, chez M. Perrier, et à Pierre-Bénite, café Lambert.

CYCLISME

U. V. F. Championnat des 100 kilomètres du Sud-Est.

Le 8 septembre prochain, le Comité lyonnais de l'Union va faire courir son championnat de 100 kilom. sur le parcours bien connu de *Lyon-Moretet et retour*. Ce championnat est ouvert aux amateurs unionistes et affiliés de la région du Sud-Est comprenant les départements du Rhône, Loire, Saône-et-Loire, Ain, Isère, Haute-Savoie, Savoie et Haute-Loire. Le Comité a décidé d'envoyer à Paris à ses frais (voyage aller et retour et frais d'hôtel compris) le gagnant de cette épreuve pour y courir le championnat de France sur cette même distance. De fort jolis prix en objets d'art et médailles seront offerts aux premiers arrivants. Ces 100 kilomètres serviront, en même temps, pour l'obtention du brevet cycliste militaire qui sera délivré gratuitement aux unionistes faisant le parcours en moins de 5 heures. Les indépendants sont admis à concourir pour le brevet militaire.

Les engagements, 1 franc, sont reçus, 1, rue Grenette, chez M. Exalté.

LE GRAND PRIX CYCLISTE DE PARIS

Voici le détail des épreuves, à l'occasion du *Grand Prix de Paris* qui auront lieu, comme nous l'avons annoncé, les 15, 19 et 22 septembre prochain, au Vélodrome municipal de Vincennes.

Grand Prix Cycliste, 10.300 fr. — Au 1^{er}, un objet d'art offert par le président de la République, une écharpe brodée et 6.000 fr.; au 2^e, 2.000 fr.; au 3^e, 1.000 francs. Distance : 2.000 mètres.

Prix Caumeau. — Amateurs, 25 kilomètres avec entraîneurs, par invitation. Prix (Objets d'art) : 200, 150, 100 et 50 francs.

Prix de la Finance. — Course de tandems, internationale : 1^{re} équipe, 800 fr.; 2^e équipe, 400 fr.; 3^e équipe, 200 fr. Distance : 2.000 m.

Prix du Commerce et de l'Industrie. — Course de primes : 10 fr. à chaque tour de piste. Prime finale du dernier tour : 100 fr. au 1^{er}; 75 fr. au 2^e; 50 fr. au 3^e. Distance : 6.000 mètres.

Prix des Etrangers. — Course internationale ouverte aux coureurs étrangers : 300 fr. au 1^{er}, 150 fr. au 2^e, 100 fr. au 3^e. Distance : 1.000 mètres.

Grand Prix Cycliste Amateurs. — Au 1^{er}, un objet d'art, valeur 800 fr.; au 2^e, un objet d'art, valeur 300 fr.; au 3^e, un objet d'art, valeur 200 fr. Distance : 1.000 mètres.

Grand Prix du Conseil général. — Course d'une heure, internationale, avec entraîneurs. — Au 1^{er}, 1.800 fr.; au 2^e, 1.000 fr.; au 3^e, 400 fr.; au 4^e, 200 fr.

ROANNE. — Charmante réunion, dimanche, à Roanne, malgré ces temps des plus incertains. Voici les résultats :

Course réservée au Cyclophile et Moto-Club Roannais. — 1. Raffin; 2. Dupré.

Course réservée au Stade Roannais (bicyclette). — 1. Pierrard; 2. Vuillot.

Régionale. — 1^{re} série : 1. Guignard. — 2^e série : 1. Cély; 2. Moussier; 3. Guignard.

Internationale. — Finale : 1. Moussier; 2. Cély; 3. Guignard.

Jei, un incident se produit. Les coureurs avaient un temps fixé à 10 minutes pour parcourir leurs 20 tours de piste, mais les quatre hommes qui restaient à la finale étant à peu près tous d'égale force, personne ne voulant mener le train, nous assistâmes à une course de lenteur; les dix minutes étant passées, la course n'étant pas finie, les dirigeants de la Société refusèrent de donner les prix; le cas va être soumis à l'U. V. F. et les résultats que je donne ici ne sont donc pas définitifs.

Consolation, primes. — Trousselier gagne les 7 primes.

La réunion a pris fin par une pluie torrentielle.

VICHY. — Le *Grand Prix cycliste*. — La première journée du *Grand Prix Cycliste* de Vichy avait été très brillante jeudi, 15 août. En effet, plus de trois mille personnes se pressaient autour de la piste qui est parfaite.

L'épreuve la plus importante, le *Prix de Vichy-Elal tandems*, a été gagnée par l'équipe Dangla-Guiguard.

Les séries du *Grand Prix du Cercle International* ont été fort intéressantes; elles ont été respectivement gagnées par Vanoni, Piccioni, Cornet, Dangla, Prévost, Poulain.

La seconde journée, — Dimanche, après la course de primes, Chevalier s'est classé premier, dans la série de repêchage.

Le *Grand Prix* a été enlevé par Vanoni, premier devant Dangla, second, et Prévost, troisième. Vanoni, après s'être échappé, a gagné par un demi-tour de piste.

Dangla a déposé contre le vainqueur une réclamation, prétendant qu'il s'était entendu avant la course avec Prévost et qu'il avait été décidé que le prix serait partagé entre eux. Le cas sera soumis à l'arbitrage de l'U. V. F.

Il faut féliciter du brillant résultat obtenu le véritable sportman qu'est M. Bougarel, lequel a pu organiser ces deux journées de façon irréprochable.

AUTOMOBILINE
Essence Homogène
POUR
VOITURES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES
DESMAIRIS Frères. — PARIS

U. S. F. S. A.

Le Championnat régional de l'Est (100 kilomètres sur route).

Le Comité régional de l'Est de l'U. S. F. S. A., siégeant à Dijon, a décidé, dans sa réunion première, de confier l'organisation du Championnat de l'Est, 100 kilom. sur route, au *Racing-Club Chalonnais*, et l'a fixé au 29 septembre. Le parcours adopté a été le suivant :

Chalon-sur-Saône (départ), Beaune (contrôle par l'U. S. B.), Seurre (contrôle par le V. C. Seurre) et l'U. S. B.; arrivée à Chalon-sur-Saône. — Cette course a lieu avec entraîneurs.

Une médaille d'argent est donnée par l'Union au champion de 1901. D'autres prix de valeur seront offerts par les organisateurs.

Le montant des engagements, fixé à 1 fr. par coureur, devra être adressé soit à M. Perret, 40, rue St-Georges, à Chalon, ou directement au trésorier du Comité régional, M. Ch. Poillot, 2, rue de l'Arquebuse, à Dijon.

Déjà, de nombreux coureurs se préparent en vue de cette belle épreuve qui aura un grand succès.

Dijon, Auxonne et retour (62 kilomètres)

Le 8 septembre, c'est-à-dire dans huit jours, l'Union Sportive Dijonnaise, cette pépinière de routiers, organise sa course annuelle de *Dijon-Auxonne et retour* (62 kilomètres), d'un joli parcours avec entraîneurs (tri à pétrole et tandems ordinaires).

Départ à 7 heures 1/2, route d'Auxonne, et arrivée au Vélodrome du Parc. A Auxonne, virage hôtel St-Nicolas. De très jolis objets d'art, exposés à Dijon, sont offerts à cette épreuve et une quantité de prix de seconde valeur offerts par de généreux donateurs.

Deux catégories : 1^o Amateurs U. S. F. S. A., F. C. A. F.; 2^o Amateurs indépendants. — Engagements reçus par M. Lambertot, président de l'U. S. D., café Bossuet, Dijon, ou à M. Rouard, secrétaire, 6, rue Colson, Dijon (1 fr. 50 par coureur, quelle que soit la catégorie). H. D.

Dans les Alpes

Un dernier mot sur la réclamation de l'U. A. V.

Très fidèlement — suivant en ce la règle que *Lyon-Sport* s'est tracée — nous avons tenu nos lecteurs au courant de l'incident survenu chez nos voisins des Alpes à propos du dernier championnat de 100 kil. sur route. Pour la dernière fois notre collaborateur et ami, Noël Mahe, revient sur cette histoire. Très hautement maintenu, — ainsi l'exposent les résultats de l'enquête consciencieuse, mais son côté absolument officieux qu'il a mené relativement à cette affaire. Tout fait prévoir que cela va se terminer en queue de poisson, avec une homologation officielle du Comité des Alpes de l'U.S.F.S.A. en ce qui concerne le record établi par Genevois du *Stade Grenoblois*.

En terminant, nous ne pouvons que nous faire ici les intermédiaires des populations athlétiques alpêtres et regretter bien vivement l'attitude de l'U. A. V. en la circonstance. Pour formuler une plainte, pour jeter le discrédit sur une épreuve sportive et sur le champion de cette épreuve, il faut avoir des preuves et des preuves indéfectibles. L'U. A. V. n'en a jamais eues, cela résulte clairement de l'enquête que notre collaborateur Noël Mahe, avec son infatigable activité, a su mener à bien, pour confondre — quelque peu aisément — des détracteurs à coup sûr très piètrement documentés... N. D. L. R.

Mon enquête. — Aujourd'hui encore, pour la dernière fois, je demande la permission aux bienveillants lecteurs de *Lyon-Sport* d'exposer les derniers renseignements relativement à cette demande de disqualification lancée, quelque peu étourdiment, par les dirigeants de l'U. A. V. contre le champion régional de 100 kil. (U.S.F.S.A.).

En une simple qualité de rédacteur à l'organe officiel du Comité des Alpes, ne faisant partie ni d'un comité régional, ni d'un quelconque comité de club, j'ai ouvert une enquête officieuse pour contrôler les dires et les allégations portées par les Voinonnais contre le vainqueur de l'épreuve.

Pour cela, je me suis adressé à ceux-là mêmes qui avaient pu suivre aisément toutes les phases du championnat. Avec une amabilité, dont je m'empresse de les remercier, tous ont bien voulu répondre à mes demandes de renseignements. Ce sont ces documents que je livre aujourd'hui à la publicité du *Lyon-Sport*. Les membres de l'U. A. V. ne pourront qu'en être enchantés et le Comité des Alpes, juge de première instance, sera amplement, je n'en doute pas, édifié sur la conduite éminemment sportive de ces concurrents.

Sur le point le plus épineux de la réclamation de l'U. A. V. : la *lire* de Genevois et la soi-disant non observation du parcours, j'ai reçu quatre lettres de St-Marcellin. Je n'en veux citer qu'une qui les résume toutes assez bien. Voici le document :

Saint-Marcellin, 26 août 1901.
Mon cher Monsieur,

« Je ne vois pas que Genevois se soit fait *lire*; nous avions des contrôleurs aux quatre routes : Izernon, pont d'Izernon, Saint-Marcellin. Plusieurs de nos amis l'ont vu passer à Vinay, j'étais moi-même à Tullins et nous n'avons absolument rien vu.

« Genevois a bien passé à Saint-Marcellin et à tous les contrôles, mais il a fait une erreur de parcours et est allé passer au village de Tèche, au lieu de suivre la descente. Mais je considère qu'une réclamation portant sur ce point serait nulle et de mauvaise foi, car le trajet par Tèche est plus mauvais et ne raccourcit pas du tout.

Je considère donc la victoire de Genevois comme très régulière.

Au cas, bien improbable, je crois, où le comité des Alpes n'homologuerait pas le résultat du championnat, croyez bien que, pour nous tous, à Saint-Marcellin, ce ne serait pas Macairet champion, mais bien Genevois.

Pour me résumer : depuis Saint-Gervais jusqu'à Vorrey personne n'a vu Genevois se faire *lire* par son tricycle.

Quant au second point : Genevois n'a pas passé du pont d'Izernon au Guâ (ce qui lui aurait fait gagner cinq kilomètres) mais il a seulement quitté la grande route pour aller passer dans le village de Tèche, ce qui est, pour moi, un désavantage assez appréciable.

D'ailleurs Genevois a bien viré à Saint-Marcellin avec 2 k. 500 de retard sur Bossou qui était lui-même 500 m. en retard sur Macairet.

Veuillez agréer, J. R.

Faites de ma lettre et des renseignements etc. contenus, l'usage qu'il vous plaira.

Si, après cela, les Voinonnais ne sont pas contents... Sur la question étymologique du mot *tricycle*, voici les documents que j'extrait d'une lettre très — et même trop — flatteuse que m'adresse un vieil ami de ma famille, qui compte parmi les soixante-six de l'Académie des Sciences :

Paris le 12 août 1901.

Mon jeune maître, Tu me demandes l'étymologie du mot *tricycle* : Quoi de plus simple : *Tricycle*, deux mots grecs, d'abord *Treis*, puis *Kuklos*, ad litteram : trois cercles. Un point c'est tout.

J'ai feuilleté les pages des vieilles gloires du Péloponèse et de l'Attique, du Ve siècle avant J.-C. jusqu'au IV^e de notre ère, et aucun — aucun — entendus tu bien, — ni Thucydide, ni Théophraste, ni Hésiode, ni Tyrtée, ne désigne ou ne chante autrement le véhicule à trois roues : *Treis Kuklos*. Pas plus, d'ailleurs, qu'ils ne le spécifient un engin à pédales ou à moteur, à jantes en bois ou en aluminium, à une, à deux, ou à vingt-cinq places. A cela je vois bien que les athlètes vont objecter que ces *vieilles barbes* n'ont jamais été les contempo-

Lire la suite à la 4^e page.

Voitures de Grande Remise
4, Place Grôlier, 4
Les Frères LUGAIN
Mail-Coach, Landaus, Victorias
et toutes Voitures
Chevaux et Voitures en location. Pension
VOITURES D'EXCURSION

PENSION de CHEVAUX
Vente et Achat
DE
CHEVAUX
Boxes Confortables
INSTALLATION
DE
Premier Ordre
J. CARBONEL
10, Rue Sébastien-Gryphes, 10
LYON-GUILLOTIERE
Seule Maison
spécialement organisée
pour la
VENTE à FORFAIT et à la COMMISSION
DES
CHEVAUX, VOITURES & HARNAIS
CORRESPONDANTS
en France et à l'Étranger

A ST HUBERT
L. EYNAC
Ouvrier-Armurier
ATELIER et MAGASIN : 13, rue Constantine
LYON-TERREBAUX

Fusils, Revolvers & Carabines
DE TOUS MODÈLES
TIRANT LES POUDRES PYROXYLÉES
Hammerlees Triples et Quadruples
DOUILLES
GÉVELOT
Cartouches chargées de Confiance
Réparations. Échanges. Articles de Chasse.

A VENDRE BONNE OCCASION. Bicyclette
Marque A. V. L., état de neuf, 160 fr.
S'adresser au Bureau du Journal.

QUINA CHABLY
Vente en Gros : C. DESPLAGE, Lyon
Bis, Commerce, Export de Jure
aux Expositions Universelles de Lyon 1894 et Paris 1900
GENTIANE FRANÇAISE

OISEAUX - ANIMAUX
L. MOSTES
OISELIER-NATURALISTE
10, rue Stella, 10, LYON
Oiseaux Français et Étrangers. Fu-
rets pour la chasse. — Spécialité d'em-
paillage d'Oiseaux et d'Animaux. —
Oiseaux de basse-cour. — Chiens de
luxe. — Grand choix de cages en tous
genres

PENSION de CHEVAUX
DRESSAGE DE CHEVAUX
BOXES CONFORTABLES
offrant toutes garanties à MM. les Propriétaires
CONDITIONS SPÉCIALES POUR ÉCURIES DE COURSE

MAISON PAUL VILBERT
30, Rue Garibaldi (à côté du Parc)
LYON

A LA GRANDE MAISON
Succursale de Lyon
Vêtements de Sports
RÉMINISCENCE

L'Administrateur-Gérant : A. BONNICHON.
Imp. P. LEGENDRE & Co, LYON. — Anc. Mon A. Wiltener.

Automobiles "OTTO"
PANHARD et LEVASSOR
ROCHET et SCHNEIDER
MORS, COTTEFAU
PEUGEOT, AUDUBERT et LAVIROTET
AGENCE GÉNÉRALE DES AUTOMOBILES
Rue Vendôme, 5 J. COLLOMB, Directeur
LYON
AGENCE EXCLUSIVE DES VOITURETTES
"LA MOUCHE"
GARAGE POUR 100 VOITURES — VENTE, ÉCHANGE

raînes de Fournier, de Jacquelin, de Garin, de Reichel, de Giffard, de Desgranges, de Burnichon, de Lamorthe-Félines, de Vuillermet, de Dalban et de... tant d'autres.

Vous êtes plutôt injuste dans vos critiques à propos du très regrettable incident soulevé par l'U. A. V. sur le championnat des 400 k. du comité des Alpes.

Vous auriez dû vous renseigner auparavant et vous n'auriez pas eu de peine à acquiescer à la pleine certitude qu'en la circonstance les Vionnais n'ont été que les victimes d'une vaste fumisterie montée tout spécialement par l'un des principaux détracteurs du Stade, M. X... pour ne pas le nommer.

Et voilà comme on écrit, ou plutôt, comme vous écrivez l'histoire. Les membres de l'U. A. V. espèrent bien que cela n'amènera aucun dissentiment dans leurs relations à venir avec leurs amis du Stade Grenoblois et ils sont les premiers punis d'avoir suivi les fort peu éclairés conseils du personnage en question.

En ce qui concerne cette dernière lettre je serais bien curieux de connaître l'avis officiel du comité de l'Union athlétique vionnoise. Et, maintenant, il serait puéril d'insister. La cause est suffisamment entendue. Nous ne parlerons plus de cet incident si malencontreux, si ce n'est pour donner le compte-rendu du quatrième — et dernier je l'espère bien — acte de cette comédie peu humoristique : la décision du Conseil régional des Alpes de l'U. S. F. S. A.

VALENCE. — Les courses qu'avait organisées, dimanche dernier, au Vélodrome de Beaune-les-Bains, M. Tourte, avec le bienveillant concours de Valence-Vélo, ont été très réussies. En voici les résultats :

Régionale amateurs. — Finale (2000 m.) : 1. Champey; 2. André; 3. Cizeau. T. à 1. 4' 10". Gagné d'un quart de roue.

Course de Dames. — (2000 m.) : 1. Miss Jeanne Paqueta. T. 3' 55"; 2. Louise; 3. Elena Dellem; 4. Lydia. La performance de ces dames a été superbe.

Championnat de vitesse du Valence-Vélo. — Finale (2000 m.) : 1. Valette. T. 4' 36"; 2. Chambre; 3. Mortreux. Au dernier tour Fontaine fait une chute, sans gravité, provoquant un brusque arrêt à Mortreux et lui faisant perdre une trentaine de mètres sur les autres.

Une belle ovation est faite au champion, Valette qui fait un tour supplémentaire ceint de l'écharpe offerte par la Société.

Puis Navette de la maison Paret effectuée, sur tri Whitworth, 2 1/4 le parcours de 5 kilomètres en 7' 40".

Consolation réservée aux Sociétaires. — 1. Fontaine. T. 20' 5"; 2. Champey; 3. André.

Nos félicitations pour le succès obtenu par ces courses. Nous espérons que les organisateurs de cette belle réunion n'en resteront pas là et qu'à la prochaine occasion le public valentinois saura reconnaître les efforts faits par ces messieurs pour le satisfaire, en assistant en très grand nombre à ces réunions qui sont toujours charmantes.

ORANGE. — Les courses d'Orange se sont disputées, dimanche, devant une assistance d'élite et surtout fort nombreuse. Notre compatriote Cély qui y participait a enlevé l'internationale. Voici, du reste, les résultats :

Championnat de Vaucluse. — 1. Bouyé. Internationale vitesse. — 1. Cély, de Lyon; 2. Géo, d'Avignon; 3. Fiol aîné, de Tain.

Régionale demi-fond. — 1. Géo, 2. Cassin, d'Avignon; 3. Sain, d'Avignon.

Consolation. — 1. Bresson, 2. Merle aîné. 3. Champon.

Locale Amateurs. — 1. Balester, 2. Duroux. CAVAILLON. — Une course professionnels internationale de 30 kilomètres aura lieu, mercredi prochain, à Cavillon. Prix 45 fr., 20 fr., et 10 fr.

La Société des Touristes Lyonnais vient de s'enrichir, grâce à M. Terrasse, d'un nouveau cours; celui d'aérostation, que M. Meissonier, bien connu dans notre ville, sera chargé de faire, provisoirement au point de vue théorique.

Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques U. S. F. S. A.

Comité du Sud-Est

— Mardi, 3 septembre, assemblée mensuelle du Comité du Sud-Est.

Football-Club de Lyon. — Le club a décidé de recommencer la saison de courses à pied, le 1er septembre. Voici le programme des journées d'automne :

1er septembre. — 1° 60 mètres scratch; 2° 150 m. scratch; 3° saut en longueur; 4° 600 mètres handicap; 5° 1,500 mètres handicap.

8 septembre. — 1° 66 mètres handicap; 2° 200 m. handicap; 3° lancer du disque; 4° 600 mètres haies; 5° 2,500 mètres scratch.

15 septembre. — 1° 100 mètres handicap; 2° 3,000 mètres handicap; 3° 200 mètres scratch; 4° saut en hauteur; 5° 800 mètres scratch.

22 septembre. — 1° 100 mètres handicap; 2° 300 mètres scratch; 3° 800 mètres handicap; 4° saut en longueur; 5° 5,000 mètres scratch.

22 septembre. — 1° 60 mètres scratch; 2° 200 m. handicap; 3° lancer du poids; 4° 600 mètres handicap; 5° 3,000 mètres handicap.

Les réunions auront lieu, le matin, à 10 heures et les engagements seront reçus tous les jeudis au café Grüber.

Club Athlétique des Jeux Olympiques de 5e arrondissement. — Réunion ce soir, 31 courant, café Soubeyrat, pour les premiers versements. Elaboration d'un règlement d'intérieur.

Le succès que les fondateurs de cette Société ont obtenu dans leurs premières démarches fait bien augurer pour l'avenir; aussi nous conseillons aux personnes qui voudraient pratiquer tous les sports capables de développer la force de se faire inscrire à cette réunion.

Echos Athlétiques

La plupart des journaux quotidiens ont reproduit la note suivante :

« On télégraphie de Zermatt au Temps qu'un alpiniste lyonnais, Charles Gallay, membre du Racing-Club est le premier Français qui ait fait l'ascension des Alpes Weisshorn (3,776 mètres) et fait la traversée du col du même nom faisant communiquer Macugnana à Zermatt. C'est un des cols les plus difficiles des Alpes, qui n'a été franchi jusque-là, que par quelques grands alpinistes anglais. »

Cet alpiniste lyonnais n'est autre que le vice-président du Racing-Club de Lyon, dont nous avions annoncé le départ pour les Alpes. Nos félicitations à notre compatriote qui, grâce à l'énergie puisée dans nos luttes athlétiques, a pu résister

aux fatigues occasionnées par une des plus périlleuses ascensions réussies à ce jour.

La chasse est ouverte et s'ouvre un peu partout ! Elle l'est également dans nos clubs lyonnais de sports athlétiques où, par suite de l'approche de la saison de football, les bons joueurs sont l'objet d'une chasse continuelle par les dirigeants de nos clubs !

Cela nous donne à croire que la saison sera encore laborieuse et bien disputée cette année dans nos clubs du Sud-Est.

Nous relevons cette semaine dans Le Vélo, à propos de la formation du Comité de l'Est, sous la signature de M. Paul Champ, les lignes suivantes :

« Le Comité régional de l'Est est le douzième comité régional de l'U.S.F.S.A. Il est formé de Sociétés qui appartiennent au Comité régional du Sud-Est dont le siège est à Lyon. Ce comité a déjà vu une partie des sociétés qui étaient sous sa juridiction former le Comité régional des Alpes avec siège à Grenoble. Le Comité du Sud-Est, malgré ces formations — imposées par les difficultés que présentent les déplacements de sociétés éloignées de Lyon pour venir disputer les championnats régionaux et aussi par le grand nombre de nouveaux clubs — ne peut que prospérer, grâce à l'activité des hommes qui sont à sa tête et aux nombreux dévouements qu'ils trouvent dans les Sociétés lyonnaises. »

« La création du Comité de l'Est nous vaudra, il faut l'espérer, d'intéressantes luttes inter-régionales avec les Sociétés des Comités du Sud-Est et des Alpes. »

Nombre de nos athlètes des clubs dijonnais viennent de subir leurs examens. Voici parmi ceux qui nous sont connus, une première liste. Au Racing-Club Bourguignon, A. Truchetet a subi avec succès son examen à l'Ecole de Santé de Lyon, où il doit passer prochainement à l'oral.

D'autre part, M. Nicolas, du même club, vient d'être définitivement reçu à son examen de pharmacie à la Faculté de Médecine de Dijon. Au palmarès du Conservatoire de Dijon figure M. Poillot, le dévoué secrétaire de la Commission de courses à pied du R. C. B., qui obtient un second prix, le seul accordé à la classe de basson et également un second prix du cours de solfège supérieur.

A l'Union athlétique du Lycée Carnot de Dijon, M. Hérad, un footballeur d'équipe 2e, vient d'être reçu à l'Ecole normale. Sont admissibles à St-Cyr; M. G. de Serre, président de la vaillante association de Carnot, ainsi que Picard, Luzeau, Burdy, Rigault, Combraque, tous footballeurs et futurs officiers.

Comité de l'Est

L'Assemblée constitutive du Comité régional de l'Est a eu lieu dimanche dernier, 25 courant, à Dijon, dans une salle de l'hôtel de ville, sous la présidence officielle de M. Pierre Roy, secrétaire général de l'U.S.F.S.A., assisté de M. le docteur Doumat, membre du Conseil.

Etant représentés, les sociétés suivantes : Racing-Club Bourguignon (MM. Sarasin et Leschot); Union sportive dijonnaise (MM. Lambelot et Lagrange); Racing-Club chalonais (MM. Perret et Joly); Union sportive beauvoisine (MM. Girardot et Poillot); Football-Club de Saint-Claude (M. Labbé); Union Athlétique du Lycée Carnot (M. Doyen); Union sportive du Collège de Chalon-sur-Saône (M. Treffort). Assistaient en outre à la séance : l'Union sportive auvernoise (MM. Leau et Renaud), et le Sport du Collège d'Auvergne (M. Védérine), lesquels clubs n'avaient pas encore été officiellement à prendre part aux votes.

Après vérification des pouvoirs des délégués des clubs et des listes nominatives des membres des sociétés, M. Pierre Roy donne lecture des règlements explicatifs du Code des Comités régionaux et indique les attributions du Comité de l'Est.

On procède ensuite à l'élection du Comité régional de l'Est. Sont élus :

Président : M. G. Sarasin, au deuxième tour, par 7 voix sur 11 votants (R.C.B.). Vice-présidents : L. Lambelot (U.S.D.); Joly

(R.C.C.), à Chalon-sur-Saône; M. Girardot (U.S.B.), professeur au collège Monge, à Beaune; M. Lachal (R.C.B.), 5, rue Lamoury.

Secrétaire général : M. H. Doyen (U.A.L.C.), 54, rue Chabot-Charny, Dijon.

Secrétaires adjoints : M. F. Perret (R.C.C.), 40, rue Saint-Georges, à Chalon-sur-Saône; M. Chuchet (U.S.D.), rue du Jardin-des-Plantes, à Dijon.

Trésorier : M. Ch. Poillot (U.S.B.), 2, rue de l'Archevêque, Dijon.

Membres délégués : M. Labbé (F.C.S.C.); Leau et Renaud (U.S.A.); Treffort (U.S.C.C.); Védérine (S.C.A.).

Il est procédé ensuite à l'élection de deux délégués au Conseil de l'Union. Sont élus : M. Ed. Pontié, 78, boulevard de Clichy, Paris, et M. H. Léan, élève à l'Ecole Centrale à Paris.

L'élection d'un président et d'un vice-président d'honneur est reportée à une date ultérieure, des démarches seront faites près des personnes proposées.

Plusieurs questions concernant le Championnat régional de l'Est de 100 kilomètres sur route et le Challenge d'Autonne de 5,000 mètres seront discutées à la prochaine séance.

M. Pierre Roy remet à M. Lambelot la garde du Challenge Interclubs de 50 kilomètres sur route, gagné par l'Union sportive dijonnaise.

La séance est levée à 5 heures du soir. Le Comité de l'Est s'est ensuite réuni en séance spéciale, à 5 h. 1/2, pour traiter différentes questions.

Le président, secrétaire général de l'U.S.F.S.A. : Pierre Roy. — Le secrétaire général : H. Doyen.

BEAUNE. — Au Jardin Anglais aura lieu demain dimanche la réunion annuelle de courses à pied et concours athlétiques organisée par l'Union sportive beauvoisine, une des plus anciennes sociétés de la région de l'Est.

Le Comité régional de l'Est sera officiellement représenté, ainsi que tous les clubs régionaux, à cette réunion de clôture de la saison de 1901, qui doit remporter un brillant succès.

Voici le programme : 100 m. plat hand; lancer du poids; saut à la perche; 400 m. plat hand; saut en hauteur; 1500 m. plat hand; lutte à la corde (par équipe de cinq). La distribution des prix aura lieu au Siège social, café de la Concorde, à l'issue de la réunion.

Dans les Alpes

Les Succès Universitaires.

Et la liste n'est pas close... Nous apprenons avec grand plaisir le magnifique succès remporté par notre excellent ami Jehan de Crozals, l'ancien président de l'Association athlétique du Lycée de Grenoble, l'un des plus fameux pionniers de l'athlétisme dans nos Alpes.

Jehan de Crozals vient d'être classé premier au concours de sortie des élèves de deuxième année de l'Ecole spéciale militaire, et va être promu sous-lieutenant dans l'arme de la cavalerie. En même temps qu'avec les membres de tous les clubs et associations scolaires de Grenoble — parmi lesquels de Crozals ne comptait que des amis — nous adressons nos plus chaleureuses félicitations au nouveau major de 1901; nous nous plaignons à voir encore, dans ce résultat, une preuve convaincante de l'innanité des dires de certains Bernard, Sautereaux et autres forts en math's, qui se plaignent si souvent à lancer, avec leur tant tonitruant organe, les pires des pires anathèmes contre l'athlétisme et ceux qui le pratiquent.

Après tant d'autres le nom du major de St-Cyr 1901 vient prendre place à notre livre d'or de l'athlétisme... Ce n'est que justice. Depuis assez longtemps

« Il était à la gloire, il manquait à la nôtre ! »

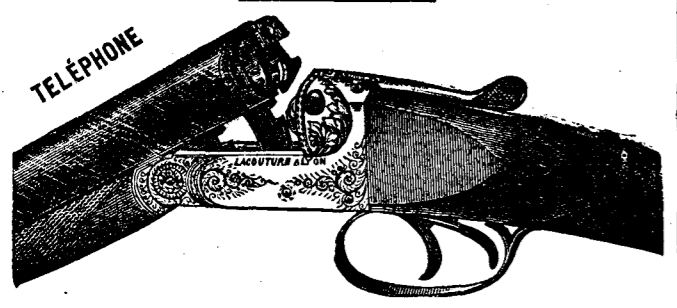
Noël MABLE.

SPECTACLES CONCERTS

CASINO. — Cette semaine, débuts de Francis Gérard, équilibriste athlétique, et de Mlle Jeanne Lacroix, une des étoiles de la butte Montmartre, que l'on entendra dans le répertoire spécial de ces « boîtes à musique » tant à la mode.

On nous annonce la mise à l'étude d'une pièce en un acte, Phobos, de MM. Celval et Tarnemo, dans laquelle Vilbert s'est taillé un gros succès l'hiver dernier à Parisiana. On verra l'excellent tourlourou comédien, après l'avoir vu chanteur amusant.

LACOUTURE MANUFACTURE D'ARMES LYON, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 85, LYON



FUSILS Lefauchaux, bascule, double clef adhérente, 42, 47, 50, 65, 85, 100 fr. et au-dessus. FUSILS à percussion centrale, Choke-Bored, bascule, double clef, adhérente, à 60, 85, 103, 115, 130 francs, et au-dessus.

CARTOUCHES CHARGÉES, — CARNIERS, — CARTOUCHIÈRES ET DIVERS ARTICLES DE CHASSE ET D'ESCRIEME Échanges et Réparations DOUILLES Lefauchaux à broches, de 2 fr. à 6 fr. le cent.

AVIS. — Toutes nos armes sont éprouvées et garanties. — Toute arme non avariée qui ne conviendrait pas après l'essai, pour quelque motif que ce soit, sera échangée sans perte.

PHOTO-ACÉTYLÈNE LYON, 11, Cours Morand, 11, LYON Fournitures générales pour la Photographie Spécialité d'agrandissements à l'Acétylène

POLISSAGE ET NICKELAGE Durure, Argenture sur tous les Métaux ALPHONSE LAMBERT 43, rue de Sully, LYON Spécialité pour la Vélocipédie et Automobiles

MAISON CHEVALLIER 15 et 17, rue Tronchet, LYON VOITURES DE GRANDES REMISES Entreprises de tous Services MARIAGES, EXCURSIONS, PROMENADES Pension de Chevaux, etc. CONDITIONS AVANTAGEUSES

PENSION DE CHEVAUX M. LAURENT Ancienement : Cours Gambetta, 133 ACTUELLEMENT : 16, rue de Vendôme (Près l'entrée du Parc) Pension, Dressage, Vente, Achat à la Commission ÉCURIE, REMISE, BOXES, SOINS CONFORTABLES

Articles de Pêche et Corderie En tous GENRES (Gros et Détail) EYNARD 1, Rue Constantine, LYON Spécialité de FILETS pour la pêche et d'Articles de GYMNASE. — Dépôt d'Articles Anglais.

GRAND HOTEL DES BEAUX-ARTS Ascenseur LYON Téléphone 4-75 A proximité des Secrétariats de Courses et Tramways conduisant aux Hippodromes Maison très Recommandée aux Sportsmen, aux Propriétaires, Gentlemen-Riders, Eleveurs, etc.

ONGUENT CHEVAUX HEVID Prix de la boîte : 2 francs DÉPÔT GÉNÉRAL : J.-C. BONNET, à St-Savinien (Charente-Inf.) L'onguent de HEVID est le meilleur préservatif des maladies du pied des espèces chevaline et bovine. Il pénètre admirablement le tube corne, le nourrit et remet en bon état, en quelques semaines, le sabot le plus sec et le plus cassant.

E. DUBOST Pension de Famille Maison de Séjour Appartements et Salle à manger pour Famille SERVICE TRÈS SOIGNÉ 31, Place Bellecour, 31

Massage Médical POUR TOUTES MALADIES M. Stemelin 14, cours Morand

Etude de M. DÉCRAND, avoué à Lyon, rue de la République, 10 VENTE SUR LICITATION Aux Enchères Publiques avec admission d'Étrangers D'UNE MAISON D'HABITATION AVEC JARDIN De la superficie de 650 mètres carrés environ A Lyon, Quartier de Saint-Irénée, rue des Anges, 22 A proximité des Tramways et de la Ficelle MISE A PRIX : 18,000 FRANCS Adjudication au Samedi 7 Septembre 1901, à midi Au Palais de Justice de Lyon

CONSTITUTION D'UN CAPITAL par l'ÉPARGNE Polices remboursables à 100 ou à 500 francs dans le délai de 1 à 20 ans et au-delà au choix du souscripteur. SIX Répartitions ou Tirages par an 15 Janvier, 15 Mars, 15 Mai 15 Juillet, 15 Septembre 15 Novembre SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE POUR FAVORISER le DÉVELOPPEMENT de l'ÉPARGNE SIÈGE SOCIAL : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

PHARMACIE DU SERPENT 32, rue Lanterne, LYON NOUVEAU RABAIS — DÉTAIL AU PRIX DU GROS Le Grand Débit est une Garantie de la Bonne qualité

PAPIER SATIN Le Meilleur Papier de France Cahier gommé très pratique pour faire d'avance ou au moment des cigarettes ne se déroulant jamais. POUR CIGARETTES